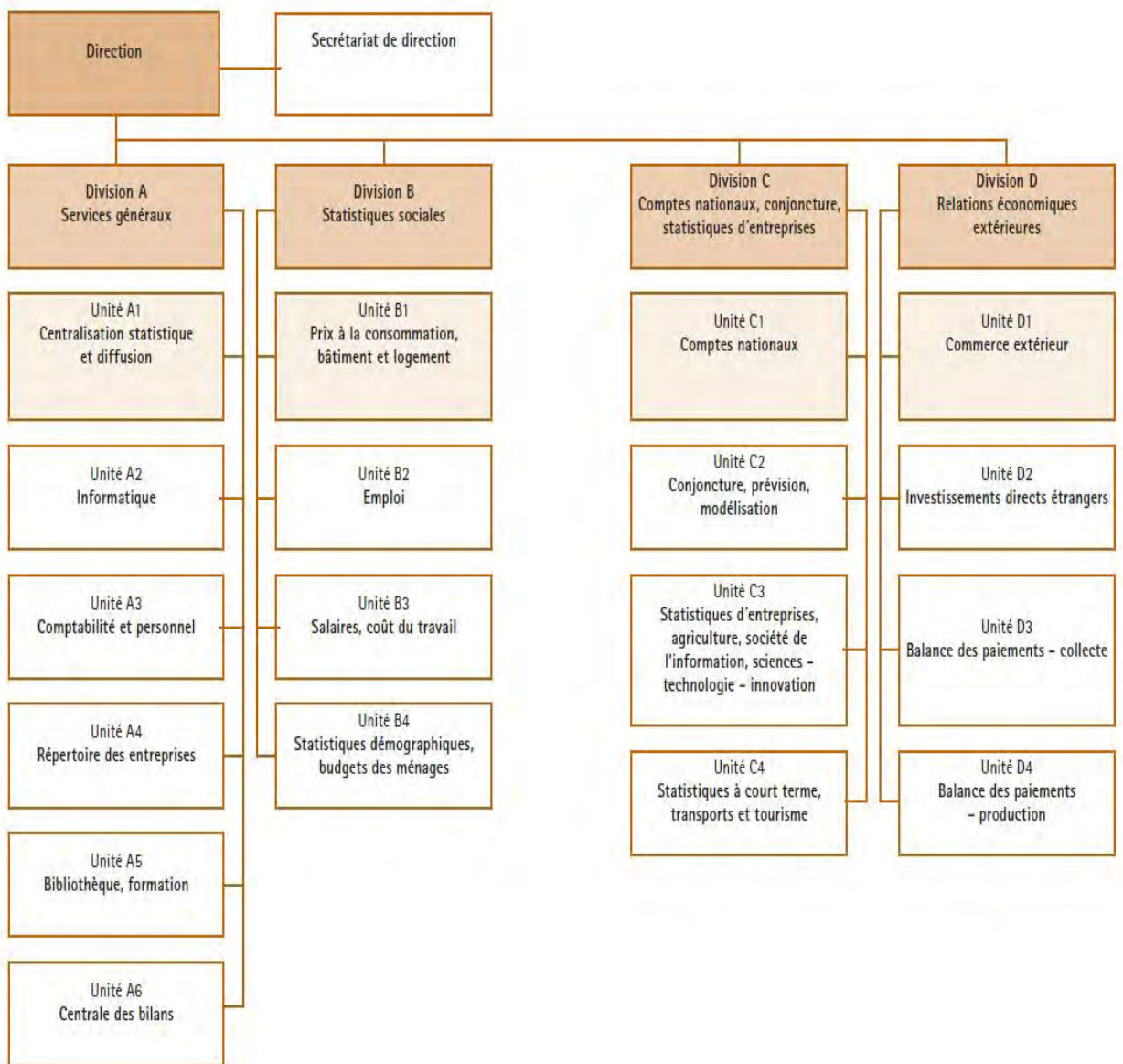




MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR
Service Central de la Statistique
et des Études économiques

Rapport d'activité 2008

Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg) STATEC



Introduction

Le fait marquant de l'année 2008 est certainement le dépôt du projet de loi no 5972 portant organisation de l'institut national de la statistique et des études économiques, alias STATEC qui a été déposé en novembre 2008. Le STATEC a été créé par la loi du 9 juillet 1962, fait remarquable car le STATEC est l'un des rares instituts à disposer d'une loi propre lui conférant un statut spécifique et des missions particulières. L'exposé de motif très étoffé développe en détail les grandes lignes de la réforme envisagée qui se résument comme suit :

- 1) ancrage du Code européen des bonnes pratiques de la statistique,
- 2) centralisation, coordination et simplification administrative et
- 3) développement de la recherche appliquée dans la modélisation des phénomènes économiques, sociaux et environnementaux.

Le cadre de la gouvernance change également puisque le programme de travail du STATEC sera désormais arrêté par le ministre de tutelle - le ministre de l'économie et du commerce extérieur - sur proposition de la direction du STATEC et après avis du conseil supérieur de la statistique qui représente les partenaires sociaux et la société civile. Le STATEC dispose également d'un conseil scientifique qui avis le niveau scientifique et la méthodologie adoptée par le STATEC. L'adoption du projet de loi par le Gouvernement a été précédée par une large consultation de tous les agents du STATEC et une commission spéciale a rédigé des propositions pour la modernisation du statut et de l'organisation du STATEC.

En 2008, le STATEC a été contrôlé par la Cour des Comptes des communautés européennes à propos du calcul du RNB qui sert de base à l'établissement de la contribution budgétaire du Grand-Duché au Budget de l'UE. Les contrôles sur la qualité des données et la conformité des traitements se sont généralisés dans presque toutes les statistiques communautaires.

Le STATEC a réagi à la forte sensibilité de l'opinion publique à l'inflation en installant une page spécifique sur son site web doté d'un « calculateur » permettant d'établir l'inflation personnelle pour tout type de ménage en jouant sur la pondération des différentes catégories des dépenses de consommation. Cette démarche pédagogique a permis de réconcilier les impressions des consommateurs avec les données de la statistique officielle.

La prévision est particulièrement difficile dans un petit pays dont les grandeurs macro-économiques sont très volatiles. Le STATEC a continué son effort de développement de modélisation en développant le modèle d'équilibre général calculable, appelé Luxgem, et participe au développement du modèle LSM pris en charge par l'Observatoire de la Compétitivité (ministère de l'Economie et du Commerce Extérieur).

On ne peut que regretter que le projet de simplification administrative « Centrale des Bilans », dont l'origine remonte à 1985, avance aussi lentement alors qu'il s'agit d'une initiative avec d'importants effets d'entraînement sur les autres projets de simplification administrative. Le STATEC participe aux différents groupes de travail

et a mis à disposition du ministère de la Justice un expert pour la réalisation des travaux sur le plan comptable.

Les recherches réalisées par les chercheurs-docteurs recrutés dans le cadre du programme de recherche entre l'Observatoire de la Compétitivité, le Centre de Recherche Public Henri Tudor et le STATEC portent sur la productivité et ses déterminants, notamment l'utilisation des TIC, de l'innovation et de la recherche aux niveaux micro et méso-économiques. La mise au point d'une base de données intégrée au niveau micro-économique et au niveau méso (branches) est un sous-produit de la plus grande importance pour l'analyse économique et l'évaluation de la qualité des données.

La coopération avec des pays en voie de développement constitue une activité nouvelle du STATEC, elle répond aux demandes de la communauté statistique internationale, représentée notamment par Paris21. Les initiatives sont limitées à des actions de formation et de conseil. Un projet de coopération s'insère dans la coopération du Conseil Economique et Social (CES) avec le CES de la République de Guinée (Afrique).

Division A – Services généraux

Unité A1 – Centralisation statistique et diffusion

1. Activités de production

1.1 Publications

La préparation de l'**annuaire statistique** est un travail d'envergure qui occupe une personne à temps plein. Le concept de cette publication a été légèrement modifié. Les données statistiques par commune ont été intégrées dans un chapitre spécial. Un nouveau repère visuel facilite l'identification des différents thèmes. La mise à jour des tableaux et l'intégration de nouveaux tableaux ont été clôturées début décembre. L'annuaire devrait sortir comme prévu en février 2009.

Un seul **cahier économique** a été publié en 2008 en version électronique (Rapport travail et cohésion sociale). Cette version électronique a été révisée à deux, trois reprises. A l'avenir nous essayerons de limiter de telles révisions qui vont à l'encontre de notre politique de publication.

Au total six **Bulletins** sont sortis et cinq numéros sont encore en suspens pour compléter la série 2008 (n°7- Tourismusvolumen, n°8- TIC, n°9- Enquête Budget des Ménages, n°10-Bâtiments achevés, n°11- Structure des salaires). Nous dépasserons donc notre objectif qui prévoyait dix numéros en 2008.

Dans la série "**Economie et statistiques**", quatre numéros sont parus. Les différentes éditions peuvent être téléchargées du Portail des statistiques et sont imprimées et reliées sur demande.

Le Luxembourg en chiffres reste la publication statistique la plus répandue avec un tirage de 35 000 exemplaires. L'édition 2008 est parue en septembre 2008.

1.2 Internet:

Site de présentation du STATEC

Le nombre de visites mensuelles est passé de 8 000 en juin 2006 à environ 17 000 en 2008. L'espace presse compte actuellement 149 journalistes inscrits (augmentation de 23 par rapport à 2007). Une version anglaise plus restreinte a été mise en ligne début 2008. Une rubrique "Publications" qui donne accès aux publications du STATEC a été intégrée dans la navigation principale du site.

En juillet 2008, l'espace éducation a été mis en ligne. Cette rubrique a été mise au point en collaboration avec les enseignants de l'enseignement secondaire. Il fournit un outil destiné aux enseignants et élèves/étudiants leur permettant d'accéder rapidement à une sélection de tableaux, graphiques et indicateurs dont les sujets sont traités dans les cours d'enseignement.

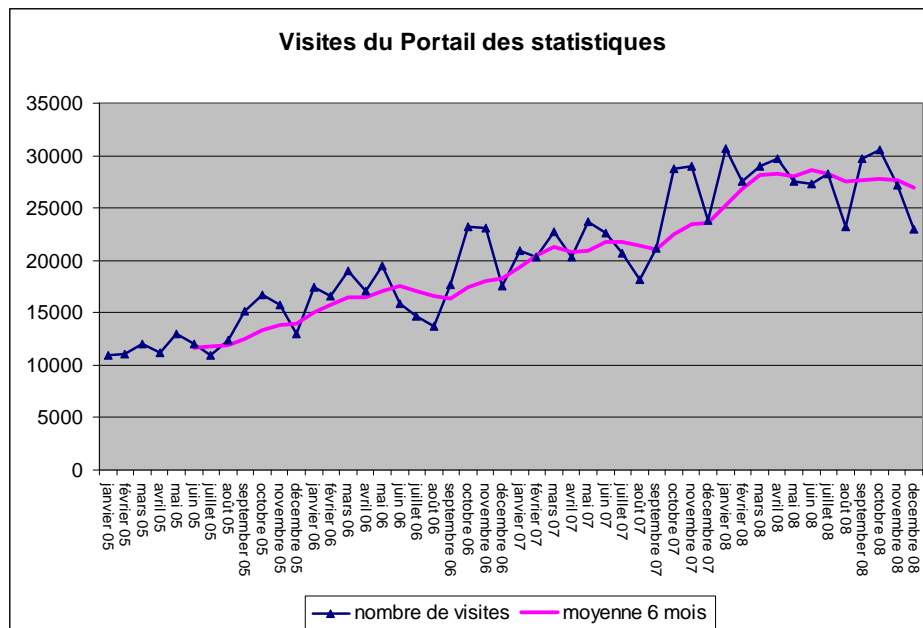
Portail statistique

Le Portail statistique a connu une évolution fort satisfaisante. Il évolue vers un archive électronique des publications et des données publiées du STATEC. La version anglaise n'a pas encore pu être réalisée, car pour des raisons de rationalisation nous attendons les nouvelles versions des logiciels (NPS et Beyond) qui faciliteront le multilinguisme. Une version optimisée pour petits écrans (GSM, PDA ...) a été mise en ligne en août 2008. Le dossier Indice des prix à la consommation avec simulateur d'inflation a connu bon nombre d'utilisateurs.

Voici le hit-parade des pages les plus consultées en 2008 (nombre de consultations entre parenthèses):

1. Répertoire des entreprises vol.1, systématique, PDF (21 300)
2. Tableau indicateurs SDDS (20 700)
3. Indicateurs rapides, collection (19 600)
4. Luxembourg en chiffres FR (13 500)
5. Répertoire des entreprises vol.2, alphabétique, PDF (12 700)
6. Annuaire statistique, PDF (10 200)
7. Calendrier de diffusion (10 100)
8. Dossier IPC (5 800)
9. Simulateur IPC (4 600)
10. Principales entreprises, PDF (4 000)

Relevons aussi la popularité croissante des flux RSS: 1 650 hits ont été réalisés par des navigateurs de GSM/PDA.



Source : STATEC

Intranet

L'utilisation de l'intranet du STATEC s'est consolidée. Le contenu est mis à jour régulièrement et de manière décentralisée. Ainsi le secrétariat, le bureau du personnel, les délégués à la qualité et l'Association des fonctionnaires et employés du STATEC gèrent les rubriques les concernant. L'outil améliore le flux d'informations au sein de l'institut et garantit une meilleure cohérence d'ensemble.

Grande Région:

Le groupe de travail "statistiques" de la Grande Région a publié la brochure "Statistiques en bref" en janvier 2008. Le Portail statistique de la Grande Région, géré par le STATEC, est mis à jour régulièrement. De nouveaux développements de ce portail ont été freinés par la faillite de la société qui l'a développé et qui a assuré la maintenance technique.

A côté des travaux réguliers d'harmonisation de données transfrontalières le groupe de travail a contribué à une publication éditée par l'INSEE Lorraine sous le titre "La statistique de l'immigration dans la Grande Région". Un sous-groupe "conjoncture" a été créé pour mettre sur pied une série d'indicateurs conjoncturels.

Le 7 juillet 2008, le groupe de travail a déposé un projet intitulé "Recherche et analyse de nouveaux indicateurs harmonisés pour la Grande Région: une approche thématique" dans le cadre du Programme Interreg IV A 2007-2013. Le but des programmes Interreg est de co-financer des initiatives transfrontalières par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Le projet déposé vise les objectifs suivants:

- Enrichir l'arsenal d'indicateurs caractérisant l'identité de la Grande Région et son positionnement au sein de l'Europe.
- Améliorer la mise à disposition des informations.
- Réaliser des produits spécifiques pour certaines catégories d'utilisateurs.
- Développer des outils de travail, afin d'améliorer, de consolider et des pérenniser les méthodes de connaissance statistique de la Grande Région.
- Publier des études statistiques ou monographies sur le développement de la Grande Région. Les sujets identifiés prioritairement sont les suivants: la formation continue des adultes, le développement durable, la compétitivité de l'économie, la cohésion sociale, l'innovation.
- Visualiser les indicateurs dans l'espace en collaborant avec le Groupe de Travail "Cartographie".

Pour ce projet, qui est réalisé en partenariat avec l'IUIL, un assistant scientifique a été engagé à partir du 1^{er} janvier 2009 pour une durée de 2-3 ans. Cette personne aura son lieu de travail au STATEC. Le STATEC est le chef de file du projet dont l'enveloppe budgétaire se chiffre à 570 000.- EUR.

Statistiques régionales:

L'Audit Urbain n'a pas connu de modifications notoires en 2008. Un projet sera lancé en 2009 qui prévoit la fourniture annuelle de vingt-deux variables pour la capitale. La prochaine fourniture exhaustive (quelque 1 400 variables) est prévue pour 2010.

2. Mesures de communication

Communiqués de presse	50 au 28/11/2008
Conférences de presse organisées par le STATEC	04/03 Présentation de la Note de conjoncture N° 3-2007 05/06 Note de conjoncture N° 1-2008 02/07 Le chômage au Luxembourg: une approche intégrée 15/09 Présentation du simulateur d'inflation personnelle 15/10 Rapport Travail et cohésion sociale au Luxembourg 2008 08/12 Note de conjoncture N°2-2008
Conférences et colloques divers	participation, présence, mise à disposition de publications
Foire de l'étudiant	13-14/11/2008
Foire du livre à Walferdange	15-16/11/2008

Source : STATEC

Unité A2 - Informatique

1. Bilan de l'année 2008 pour l'informatique

La charge de travail de l'unité informatique 2008 a été très importante. Nous avons assuré les deadlines des applications les plus critiques et les plus urgentes. Un certain nombre d'imprévus nous a conduits à reporter plusieurs réalisations vers les années 2010 et 2011.

1.1 Développement d'applications pour les unités du STATEC en 2008

Développement d'Intrastat

Il a été nécessaire de poursuivre en 2008, des travaux sur le projet INTRASTAT. Du fait de la demande d'introduction de multiples nouvelles nomenclatures dans le processus de reporting, il a été nécessaire de refaire l'univers "Business Objects" ainsi que les procédures SAS permettant son alimentation. De plus, des divergences ont été détectées entre l'ancienne et la nouvelle chaîne de calcul SAS, ce qui a induit des modifications sur la nouvelle chaîne.

Développement d'Extrastat

Le développement d'EXTRASTAT s'est poursuivi en 2008. Un changement de fournisseur des données est prévu pour 2009.

BOP – Balance des paiements

Suite à une modification non prévue, de la part de la BCL, dans le système d'identification des déclarants, nous avons été dans l'obligation de revoir l'architecture du système BOP. En effet, des clés qui étaient auparavant uniques en ce qui concerne les déclarants devenaient multiples de par l'ajout d'une nouvelle caractéristique sur ces déclarants. Un nouvel univers Business Objects a été développé et les chaînes d'alimentation ont été mises à jour. Le nouveau système est entré en production au mois d'octobre 2008.

RP2011 – Recensement de la population 2011

La possibilité de proposer Internet comme moyen de réponse pour le recensement de la population de 2011 a été étudiée par notre unité en collaboration avec l'unité B4. Dans ce cadre, l'étude de deux systèmes de collecte via internet a été menée en Estonie et en Suisse. Les conclusions de cette étude seront communiquées mi-décembre.

IWF (Intrastat Web Forms)

Suite aux problèmes de sécurité rencontrés par l'unité informatique sur l'application IWF, il avait été décidé de faire procéder, par une firme spécialisée, à un test d'intrusion sur l'application. Le résultat de ce test fut que l'application n'était pas suffisamment sécurisée. Nous attendons les corrections définitives sur ce produit. Etant donné les retards accumulés par ce projet, une nouvelle solution est à envisager.

Répertoire des Entreprises

Des modifications ont été apportées à l'application du répertoire des entreprises en ce qui concerne les procédures d'importation. Celles-ci ont été partiellement revues du fait de modifications intervenues sur le système informatique de l'Administration de l'enregistrement.

IDE (Investissements directs étrangers)

Au mois d'août 2008, l'ancienne application Blaise utilisée pour l'enquête IDE a été remplacée par un nouveau système basé sur une base de données open source et une interface développée en Java. Le travail a été beaucoup plus important que prévu car il a été nécessaire de reprendre et de normaliser l'historique des enquêtes Blaise afin de pouvoir les injecter dans une base de données relationnelle. Il sera encore sans doute nécessaire de développer un nouveau module pour cette base de données permettant d'effectuer des redressements sur les données historiques (possibilité de faire des réaffectations sur les clés de certaines tables). Ce développement est prévu pour 2009.

Base de données Comptes financiers

Il a été nécessaire de continuer en 2008 la programmation de la base de données Comptes financiers du fait de fréquents changements dans la structure des données transférées. La stabilité structurelle de la base de données n'étant pas assurée, chaque nouveau transfert de données nous oblige à effectuer des travaux de programmation afin d'adapter la structure de la base ainsi que le programme d'importation. Dans le cadre de ce projet, il est absolument nécessaire d'arriver à figer la structure des données à transférer.

Fiche d'hébergement – Tourisme

L'unité informatique n'a pas été sollicitée pour ce projet durant les derniers mois. Pour mémoire, il avait été retenu en 2007, qu'un fichier serait transmis au Statec via le CIE et que nous l'intégrerions dans la base de données "TOURISME" afin de remplacer l'encodage de ces fiches.

Projet Micro données

L'unité informatique a participé à plusieurs réunions portant sur le projet Micro-données. Dans la cadre de ce projet et à la demande de l'unité en question, l'informatique a mis à disposition une solution informatique permettant de réaliser des sondages et enquêtes sur notre intranet. Cette solution n'a pas été utilisée en

production. L'orientation du projet est actuellement entre les mains du comité de direction.

Projet ICB

Un nouveau projet de développement a été introduit mi-2008 concernant la base de données ICB (Indice construction et bâtiments). Ce nouveau projet incluait, le changement de base année 2000 vers 2005, la codification de la Nace révision 2 ainsi que l'introduction du "statut unique". Le développement est quasiment terminé et la mise en production est planifiée, en accord avec les utilisateurs, pour début 2009.

Automatisation des fiches de congés

Afin de faire gagner du temps au gestionnaire de l'horaire mobile, un logiciel permettant d'automatiser complètement la production des fiches de congés a été développé par l'unité informatique. Le produit sera mis en production à la fin de l'année afin que, le 2 janvier 2009, la génération des fiches de congés soit quasiment immédiate.

Autres développements (programmation à la demande)

Nous avons assurés d'autres développements en 2008 (Powerbuilder, SQL, Blaise, SAS). Pour la majorité, il s'agit d'adaptation de programmes existants ou de changements à la demande des utilisateurs. En ce qui concerne la programmation Blaise, on peut citer:

- Les modifications dans l'application de transport routier des marchandises avec l'implémentation du connecteur ILSE, l'introduction de la nouvelle codification "NSTR" ainsi que de la Nace révision 2.
- Les modifications dans l'application agriculture avec des changements dans les données envoyées par le Service d'Economie Rurale.

1.2 Modernisation du front-office et nouveaux services pour les utilisateurs

Séminaires Informatiques

Les séminaires informatiques n'ont malheureusement pas été proposés en 2008. Seule une présentation au planning a eu lieu concernant la virtualisation de nos serveurs. Nous essaierons de palier à cette lacune en 2009.

Formation des utilisateurs

Les formations habituelles (introduction à la programmation, SAS, réseau, SPSS, Excel, ...) ont été proposées en 2008. En plus, des formations et présentations de l'outil Business Objects ont été réalisées afin que les unités en charge de la balance des paiements et du commerce extérieur soient familiarisées avec cet outil et avec les univers créés pour leurs besoins.

Nouvel outil ETL (Extraction / transformation / loading)

Un nouvel outil de type ETL a été acquis durant l'année. Celui-ci permet d'automatiser les opérations de chargement et de transformation de données. L'outil a déjà été utilisé dans le cadre des projets IDE, transports et agriculture.

Documentation de l'existant / Outil de gestion de la documentation

Un effort important a été réalisé en ce qui concerne la documentation de toutes les applications Powerbuilder en production. Le travail est quasiment achevé et se termine avec la documentation du répertoire des entreprises. Pour ce qui est du reste de la documentation, un système de Wiki a été mis en place. Celui-ci est alimenté systématiquement par les membres de l'unité informatique lors de la mise en place des nouveaux systèmes et services.

Nouvelle version du logiciel de publication de tableaux multidimensionnels sur Internet

Au début de l'année 2008, une nouvelle version de notre logiciel de publication de tableaux multidimensionnels a été proposée par l'éditeur. Bien que l'application réponde bien à nos demandes du point de vue fonctionnel, il est apparu, après des tests menés par un de nos experts, que celle-ci contenait certaines lacunes. Des demandes de modifications ont été transmises à l'éditeur qui a implémenté les corrections les plus critiques. Cette nouvelle version a été mise en production fin 2008.

1.3 Modernisation de notre infrastructure

IWF (mise en place de l'infrastructure)

Du fait du résultat négatif de l'audit de sécurité, il ne nous a pas été possible de mettre en production cette application. L'infrastructure n'a donc pas été installée.

Nouveaux firewalls réseau

De nouveaux firewalls ont été acquis afin de remplacer les machines Linux qui remplissaient précédemment cette fonction. Une formation accélérée a été suivie par les membres de l'équipe sur ce nouveau matériel.

Mise à jour de nos serveurs - virtualisation de notre infrastructure

Nous avons procédé à une mise à jour majeure de notre infrastructure en accroissant considérablement la puissance de nos serveurs de virtualisation. Le nombre de machines virtuelles était devenu trop important par rapport aux capacités mémoire des machines.

Service d'arrêt des machines en cas de panne de courant

Nous avons implémenté, sur l'ensemble des serveurs de notre salle machines, le programme permettant de couper automatiquement les machines en cas de coupure électrique prolongée.

Mise en place de sondes de température dans la salle machines

Afin de pouvoir surveiller la température à l'intérieur des racks de notre salle machines, nous avons développé et fabriqué un système permettant de suivre depuis une application internet, l'ensemble des températures. Cette application nous permet de mieux répartir les serveurs dans les racks en fonction de leur dissipation thermique.

Evaluation d'un outil de gestion centralisé pour notre réseau et nos serveurs

Nous avons évalué durant l'année 2008, un outil permettant de réaliser de façon centralisée la gestion de notre réseau et de nos serveurs. Bien que le produit ait démontré des capacités intéressantes, nous y avons rencontré certains problèmes qui étaient incompatibles avec quelques-unes de nos règles d'administration. Le travail d'adaptation aurait été très important et nous avons préféré ne pas poursuivre l'expérience avec ce produit. Un autre produit sera probablement proposé par les consultants lors de l'audit de sécurité.

1.4 Sécurité

DRP (Disaster Recovery Plan)

Nous avons abandonné l'idée de construire de façon isolée un système de secours pour nos serveurs car une démarche a été lancée au niveau gouvernemental. L'unité a donc participé à ce projet visant à mettre en place un centre de secours informatique. Nous avons spécifié dans un document nos besoins en matière de place, de consommation électrique et de climatisation.

Procédure de sécurité

Nous avons recruté durant l'année 2008, un expert dans le domaine de la sécurité informatique avec pour mission de nous aider dans la conception et la rédaction de procédures de sécurité. Sa mission se prolongera jusqu'à la fin de l'année 2009.

Audit informatique

L'audit de sécurité informatique a débuté à la fin de l'année 2008. Une firme spécialisée dans ce domaine a été sélectionnée pour faire le travail et celle-ci rendra ses conclusions au début de l'année 2009. En cours de 2009 nous mettrons en place les recommandations de l'audit.

1.5 Services et projets annexes

Projet Quapital

Nous n'avons pas lancé en 2008 de nouveaux projets Internet basés sur la méthode Quapital. Nous allons voir en 2009 si le recensement de la population en 2011 ou le projet de collecte de données d'enquête par internet nous donnent cette occasion.

Projet Aris

Nous avons suivi début 2008 une formation sur la méthode ARIS. Bien que le produit nous ait semblé intéressant, nous n'avons pas été en mesure d'investir les ressources humaines et financières nécessaires à sa mise en place dans notre administration.

Services annexes

L'unité informatique assure les services annexes suivants:

Télécoms avec le centre de communication du gouvernement.

Gestion de l'horaire mobile du Statec.

Helpdesk, gestion du scanning, gestion de la salle de formation, sécurité du bâtiment (tests d'évacuation, vérification des extincteurs, contrôles divers avec la déléguée principale à la sécurité).

Aide informatique aux autres administrations/occupants du bâtiment.

Unité A3 – Ressources Humaines – Comptabilité

1. Comptabilité – Budget

Le budget des recettes et dépenses de l'exercice 2008 a été voté le 27 décembre 2007.

1.1 Budget des recettes

Recettes publications - Abonnements

La gratuité des données statistiques disponibles sur Internet accentue la diminution des recettes. Unité: EUR

Ventes publications du STATEC par année budgétaire	
Année 2005	29 320
Année 2006	19 460
Année 2007	17 286
Année 2008	13 140

Source : STATEC

Recettes Commission européenne

Les recettes du STATEC en provenance des conventions de subvention avec EUROSTAT doivent être versées directement à la Trésorerie de l'Etat (diffusion de la circulaire par le Ministre du Trésor et du Budget en date du 9 mai 2001).

EUROSTAT a lancé une nouvelle gestion des contrats en 2005.

Les missions d'audit sont exécutées dans les 27 pays.

Un contrôle ex-post de la part d'EUROSTAT auprès du STATEC a eu lieu les 22 et 23 septembre 2008.

Les auditeurs ont contrôlé une action de 2000, une action de 2002, deux actions de 2003, deux actions de 2004 et une action de 2005.

Le STATEC a mis à disposition tous les documents requis ainsi que les autorisations de pouvoir se rendre auprès des sous-traitants du STATEC dans le

cadre de la mise en œuvre des actions. Les investigations auprès des organismes sous-traités sont encore en cours. Un rapport final sera présenté vers mi 2009.
La Trésorerie de l'Etat informe le STATEC trimestriellement sur les fonds rentrés.

Unité: EUR

Recettes comptabilisées Trésorerie <i>par année budgétaire</i>				Montant	
Année 2005				503 789	
Année 2006				466 372	
Année 2007				313 873	
Année 2008				381 174	
Factures impayées				4 553	
Recettes comptabilisées Trésorerie <i>par contrats annuels</i>	Nombre de contrats exécutés resp. en exécution	Subventions reçues	Budget <u>vo</u> té 1.Experts et études 2.Enquêtes	Subvention EUROSTAT en%	
Contrats 2003	7	386 712	833 300	71,76%	
Contrats 2004	11	458 003	879 000	52,11%	
Contrats 2005	11	520 377*	1 046 700	49,72*	
Contrats 2006	9	326 542*	1 342 650	22,04*	
Contrats 2007	10	12 398*	1 459 600	n.d.	

*provisoire : Source : STATEC

Les ressources dans le budget des dépenses sont toujours accordées par l'Inspection Générale des Finances compte tenu des recettes.

1.2 Budget des dépenses

Budget des dépenses du STATEC

	Budget annuel en milliers EUR	Augmentation en %
Année 1970	553.6	
Année 1980	1 500.6	171.06
Année 1990	2 970.1	97.93
Année 2000	6 693.2	125.35
Année 2005	11 165.6	
Année 2006	12 592.2	12.78
Année 2007	12 980.9	3.09
Année 2008	13 623.3	4.95
Année 2009	14 703.6	7.93

Source : STATEC

Les propositions budgétaires sont élaborées conformément à la politique budgétaire, logique moyens-logique résultats.

Frais de route

En ce qui concerne les remboursements des frais de route à l'étranger les instructions des circulaires régissant la matière sont appliquées rigoureusement afin de satisfaire les exigences du contrôle financier.

Unité: EUR

Dépenses 2005	(38 694,43 + 24 021,70 Présidence) 62 716
Dépenses 2006	78 733
Dépenses 2007	61 677
Dépenses 2008	92 472

Source : STATEC

Frais de réception

Le tableau ci-dessous reprend les dépenses pour restaurants ainsi que les boissons pour les besoins du STATEC.

Unité: EUR

Dépenses 2005	5 001
Dépenses 2006	7 205
Dépenses 2007	6 212
Dépenses 2008	3 775

Source : STATEC

Marchés publics

Le STATEC a engagé 18 marchés publics au courant de l'année 2008 dont 17 marchés négociés en raison de la spécialité des travaux et une soumission restreinte avec publication d'avis concernant la mise en œuvre d'un système CATI (Computer Assisted Telephone Interviewing) dans le cadre de l'enquête annuelle continue sur les forces de travail pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2011 pour le compte du STATEC.

2. Personnel

Effectif en place et à recruter – situation nov. 2008 – hors Numerus clausus 2009

STATUT - CARRIERE	Total	Femmes	Hommes
Effectif statut du fonctionnaire	81	29	52
Effectif statut de l'employé permanent et temporaire	67	40	27
Effectif auxiliaire et externe	13	5	8
TOTAL	161	74	87

Source : STATEC

2.1 Recrutement

L'unité A3 recrute dans le respect des recommandations de la Commission d'Economies et de Rationalisation.

Suite à l'adoption de la loi du 19 avril 2006 le recrutement de ressources humaines complémentaires dans les carrières supérieure, moyenne et inférieure se fera via les examens-concours organisés par le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative.

Quatre postes supplémentaires ont été accordés au STATEC dans le cadre du Numerus clausus 2008 en vue du renforcement de la division des statistiques sociales et de l'unité informatique.

Collaboration avec l'ADEM (Administration de l'Emploi)

L'unité A3 exerce une collaboration étroite et transparente avec l'ADEM. Toute vacance de poste est signalée par le STATEC à l'ADEM. L'ADEM invite les jeunes chômeurs à introduire leurs candidatures.

En matière de lutte contre le chômage des jeunes, le STATEC suit les recommandations du Conseil de Gouvernement en faveur de l'emploi de jeunes chômeurs dans le cadre de la mesure CAE. Un tuteur est désigné par le STATEC pour assister et encadrer le jeune au cours de la mesure.

La STATEC a également recours à la mesure de "mise au travail" permettant l'engagement d'un chômeur pendant 12 mois.

Collaboration avec les universités étrangères

Dans le cadre de la mise en place du processus de Bologne, le STATEC a ouvert la possibilité aux étudiants du cycle supérieur de leurs études universitaires de faire des stages auprès du STATEC pendant une durée de 2 à 4 mois.

Les étudiants des universités suivantes ont eu pour mission d'écrire un rapport sur les thèmes suivants:

Université Louis Pasteur, Strasbourg	Quelles voies de réformes pour la discipline budgétaire au Luxembourg?
Université Louis Pasteur, Strasbourg	Enquête sur la structure des salaires 2002: Exploitation de l'enquête afin d'étudier l'impact des conventions collectives sur les salaires.
Université Louis Pasteur, Strasbourg	La désaisonnalisation des données relatives à la balance des paiements du Luxembourg
Université Louis Pasteur, Strasbourg	Balance des paiements du Luxembourg: Aspects statistiques et économiques
Université Marc Bloch, Strasbourg	Structuration, réorganisation et mise en forme rédactionnelle de la documentation méthodologique sur les indicateurs et données diffusées par le STATEC. Travaux de traduction vers l'anglais de documents pour la version anglaise du site.

Université Louis Pasteur, Strasbourg	Etude du lien entre la dispersion des salaires dans les banques luxembourgeoises et l'efficacité économique relative de ces banques
---	---

Source : STATEC

2.1.3. Collaboration avec le CIE

Suite à l'adoption de la loi du 19 avril 2006, le STATEC a entamé une collaboration avec le Centre Informatique de l'Etat en matière de recrutement avisé favorablement par la CER. Le STATEC ne disposant pas de la carrière du chargé-d'études informaticien le CIE détachera temporairement les informaticiens accordés dans le cadre du NC au STATEC et ayant réussi à l'examen de la carrière supérieure scientifique.

La situation va être régularisée avec l'adoption du projet de loi portant organisation d'un Institut national de la statistique et des études économiques engagée dans la procédure législative prévoyant la création de la carrière du chargé d'études-informaticien au STATEC.

Collaboration avec le MFPRA

La centralisation administrative des opérations de recrutement des employés de l'Etat est ancrée dans la loi du 30 mai 2008.

L'objectif du projet est d'harmoniser et d'optimiser le processus de recrutement des employés de l'Etat:

- publication des postes vacants par le MFPRA;
- gestion administrative des candidatures par le MFPRA;
- envoi des listes des candidats aux départements ministériels, administrations et services de l'Etat;
- sélection des candidats par les départements ministériels, administrations et services de l'Etat;
- proposition du candidat retenu par le Ministre du ressort;
- signature du contrat de travail au MFPRA;
- établissement d'une liste de réserve par le MFPRA.

Cellule de recherche – Experts externes

Une cellule de recherche a été créée au sein du STATEC. Le but est d'amplifier la recherche économique du STATEC en collaboration avec l'Observatoire de la compétitivité, en d'autres termes de mettre en œuvre la mission inscrite dans la loi organique du STATEC.

Les experts sont temporairement détachés des organismes suivants:

- Centre de recherche Henri Tudor
- Université du Luxembourg
- Luxembourg Income Study
- Statistics Netherlands
- Emprou SARL
- PricewaterhouseCoopers.

2.2 Examens au STATEC

Le STATEC a organisé plusieurs sessions d'examen au cours de l'année 2008:

- Examen de fin de stage dans la carrière supérieure du chargé d'études aux mois de janvier et avril 2008.
- Examen de promotion dans la carrière moyenne du rédacteur en mai 2008.
- Examen de fin de stage dans la carrière moyenne du rédacteur en juin 2008.
- Un examen de carrière pour les employés de l'Etat a été organisé par la Fonction Publique et le STATEC aux mois de juillet et de décembre 2008.

Les examens précités ont été publiés au Mémorial.

Il appartient également aux chefs de division et d'unité de motiver leurs collaborateurs en vue de la préparation des examens de carrière.

2.3 Sécurité

Exercice d'évacuation

Un exercice d'évacuation a été organisé par la société CSD pour tous les occupants des bâtiments annexés à la Chambre de Commerce le 14 novembre 2008. L'exercice s'est déroulé sans problèmes significatifs.

2.4 Conditions de travail

Bâtiment

Des réunions entre les propriétaires des locaux de la Chambre de Commerce et les occupants ont lieu à des intervalles réguliers. En 2008, deux réunions ont eu lieu aux dates des 8 avril et 17 octobre 2008.

Ces réunions rassemblent des représentants:

de la Chambre de Commerce

de la société Paul Wurth

de la société Global Facilities

du STATEC

du ministère de la Justice

de l'Administration de l'Enregistrement

du Registre de Commerce des Sociétés Luxembourgeoises

de l'Administration des Bâtiments Publics.

Les occupants ont la possibilité d'exprimer leurs griefs et les propriétaires informent sur l'état d'avancement des travaux visant l'optimisation des conditions de travail.

2.5 Intranet

Les domaines du personnel et du bâtiment sont régulièrement mis à jour et alimentés par un membre de l'unité A3.

3. Objectifs – Projets

3.1 Projet "Emploi, poste, compétences"

En vue d'une identification et analyse efficaces des besoins en ressources humaines, il convient d'établir un référentiel de compétences lié au poste de travail en question (connaissances (savoir); compétences (savoir-faire); attitudes (savoir-être).

Le projet des descriptions de tâches entre dans son troisième cycle au courant du dernier trimestre 2008. On constate une nette amélioration de la qualité des descriptions remises.

Ces descriptions de postes ont une double fonctionnalité:
utilité dans le cadre du recrutement - Elles permettent de mieux cerner les tâches du poste pour les étudiants ou stagiaires à la recherche d'un poste de travail.
utilité interne - Les nouveaux collaborateurs peuvent mieux comprendre le fonctionnement d'une unité à travers les descriptions des postes des différents collaborateurs d'une équipe.

Une analyse approfondie permettra d'un côté de connaître les détails des tâches qui sont réalisées dans les différentes unités et de l'autre côté de faire une comparaison entre les tâches effectuées et les missions confiées au STATEC.

3.2 Projet "Entretien de développement personnel"

La loi du 16 avril 1979 fixant le statut général des fonctionnaires de l'Etat telle qu'elle a été modifiée stipule à l'article 34:

"Des entretiens ont lieu à des intervalles réguliers entre les chefs d'administration ou leurs délégués d'une part, et les agents dont ils ont la responsabilité d'autre part afin de promouvoir le dialogue, d'établir des objectifs communs et de faire le point sur le travail accompli".

Une lettre circulaire du ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative souligne le caractère obligatoire des entretiens:

- Les entretiens avec les collaborateurs constituent un exercice obligatoire et une sanction disciplinaire pourrait être appliquée en cas de non réalisation.
- Un document écrit avec signature apposée par les deux personnes participant à l'entretien doit être établi. Ce document reste entre les mains du chef d'unité ou de division.

- L'annexe 1 doit être déposée au bureau du personnel – cette annexe sert à recenser les constats importants (idées d'ordre matériel ou organisationnel) à reprendre pour l'ensemble du STATEC. Cette annexe doit également contenir les propositions d'amélioration du fonctionnement du STATEC.

Cette année, le Statec fait cet exercice pour la troisième fois, mais il est toujours possible pour les chefs d'unité ou de division de suivre des formations à l'INAP. Le STATEC a été pionnier dans ce projet et dispose maintenant déjà d'une certaine expérience. Il est en effet primordial que les informations doivent "remonter" pour pouvoir en tirer des idées potentielles pour le STATEC.

3.3 Projet "Superdreckskescht"

Le STATEC s'est engagé à réaliser sa gestion interne des déchets dans le respect d'une qualité permanente selon le système "SuperDrecksKëscht fir Betriber" dans le but d'obtenir le label de qualité.

Le label "SuperdrecksKëscht" a été remis pour la première fois au STATEC le 29 juin 2006.

Après une nouvelle évaluation le label "SuperdrecksKëscht" a été décerné une deuxième fois en mai 2007.

Après une nouvelle évaluation le label "SuperdrecksKëscht" a été décerné une troisième fois en mai 2008.

La Direction remercie tous les collaborateurs du STATEC pour leur engagement dans l'intérêt de l'environnement, de la qualité de vie et de la réduction des dépenses pour l'évacuation des déchets.

3.4 Projet "Travillons ensemble"

Le STATEC a sensibilisé son cadre dirigeant aux besoins et attentes de l'Administration d'aujourd'hui.

Après l'analyse de la communication au sein des équipes en 2006/2007 et après clôture de la phase I du projet et la mise en place du "Forum de discussion des chefs d'unités", le plan de travail 2008 s'est poursuivi par des formations internes. Le MFPRA y a apporté son soutien financier.

Formation "DISC"

Le STATEC, en collaboration avec le ministère de la Fonction publique et de la Réforme administrative et la société Lilith Project, ont organisé une:

"Formation à la méthode d'assessment DISC - Dominance, Inducement, Steadiness, Compliance".

L'évaluation du profil comportemental ou psychologique est devenue une pratique usuelle dans le cadre d'un processus de recrutement, elle n'en constitue qu'un élément parmi d'autres.

Formation "Gestion du temps"

Le STATEC, en collaboration avec le ministère de la Fonction publique, ont organisé la formation "Comment gérer efficacement mon temps":

- connaître les principes de maîtrise de son temps;
- identifier ses points faibles en terme de gestion du temps;
- connaître les différents types de tâches et savoir les planifier;
- s'engager sur un plan d'action.

Formation "Apprendre la langue luxembourgeoise"

Le STATEC, en collaboration avec le ministère de la Fonction publique et avec PRO LINGUA, ont organisé des cours sur mesure pour l'apprentissage de la langue luxembourgeoise. Les cours se sont adressés à tous nos collaborateurs et experts de nationalité étrangère. Le cours a trouvé un très grand intérêt auprès des concernés.

3.5 Projet "STATEC 2009"

Réforme de la loi cadre

Le projet de loi portant organisation de l'Institut national de la statistique et des études économiques a été adopté par le Conseil de Gouvernement dans sa séance du 26 septembre 2008 et est engagé dans la procédure législative.

Unité A4- Répertoire des entreprises

L'unité A4 a pour missions la gestion et la mise à jour de la banque de données "Répertoire des entreprises" (règlement (CEE) n° 177/2008 du Conseil) et la gestion de l'enquête mensuelle sur les activités économiques adressée aux nouvelles unités légales¹ (et plus particulièrement la classification des entreprises par activité économique (NACE) et secteur institutionnel). La production des données pour le projet européen "Démographie des entreprises" est également assurée par l'unité A4.

1. Enquête mensuelle sur les activités économiques

L'enquête mensuelle sur les activités économiques adressée aux nouvelles unités légales a deux objectifs principaux: la classification par activité économique (NACE) et secteur institutionnel des unités statistiques; la détection et l'encodage des liens pouvant exister entre unités légales (concept "entreprise").

La gestion de l'enquête est assurée par cinq collaborateurs, dont trois travaillant à temps partiel. Les tâches à accomplir sont principalement: envoi des questionnaires,

¹ Une unité légale est soit une personne morale, soit une personne physique exerçant une activité économique.

gestion des rentrées, vérification, correction (recherches additionnelles) et encodage des informations reçues, recherche et encodage des codes NACE et Secteur à attribuer aux unités statistiques, encodage des liens entre unités légales (entreprise).

Au cours des douze derniers mois quelque 12 140 questionnaires ont été envoyés à des nouvelles unités légales. Sur la même période, quelque 11 800 codes NACE (version 1.1) ont été attribués, soit sur base des informations reçues de l'enquête, soit sur base d'autres sources d'informations (Enregistrement, Sécurité sociale, Mémorial C, Autorisations d'établissements,...). Les codes NACE attribués par nos soins aux unités légales peuvent être consultés via internet sur le site Portail entreprises édité par le ministère de l'économie et du commerce extérieur (<http://www.entreprises.public.lu/>).

Pour bon nombre des activités économiques couvertes par la NACE, la classification par code NACE (y compris les modifications) faites par nos soins est confirmée par écrit aux unités concernées 3 mois après la codification. En cas de codification erronée, les unités adressées peuvent se manifester pour faire corriger le cas échéant le code NACE leur attribué. Au cours des 12 derniers mois, quelque 4 050 confirmations ont été envoyées.

2. Production de populations d'entreprises et de statistiques sur demande

Comme pour les années précédentes, nos services sont également demandés pour établir des populations d'entreprises sur demande, soit pour des fins d'échantillonnage (CIS, NTIC, Eurochambre,...), soit pour des fins d'étude. D'ailleurs, nous produisons chaque année bon nombre d'informations statistiques sur mesure sur demande émanant de ministères, d'organismes publics ou privés, d'entreprises,...

Dans le cadre du projet "Euro Group Register" lancé par la Commission Européenne (Eurostat), cette dernière s'est adressée au Statec pour produire quatre séries de populations d'entreprises destinées à permettre de mieux délimiter le champ observé dans le cadre de la mise en place d'un répertoire de groupes d'entreprises multinationaux aux sein de la Commission Européenne. A défaut de sources administratives existantes pour ce type de données, l'unité A4 a eu recours aux données collectées par les unités "Investissements directs étrangers" et "Statistiques structurelles d'entreprises" pour compiler les populations demandées. Les travaux à réaliser consistaient essentiellement à procéder au nettoyage des données brutes reçues.

3. Implémentation de la NACELUX Rév. 2

Les travaux d'implémentation de la NACELUX Rév. 2, nouvelle version de la NACELUX Rév. 1.1, ont continué tout au long de l'année 2008. Les versions finales de la structure, des notes explicatives et des tables de correspondance entre les deux versions ont été élaborées. La version luxembourgeoise de la NACE Rév. 2 approuvée par la Commission Européenne (Eurostat) a été publiée, ensemble avec des notes méthodologiques, en format PDF sur notre site internet début octobre

(<http://www.statistiques.public.lu/fr/>). La version imprimée était disponible en décembre 2008.

Les travaux de recodification des unités déjà existantes avant l'implémentation du système de double codage fin juin 2007 dans notre base de données ont continué tout au long de l'année 2008. Parmi les quelque 170 000 unités concernées, le code NACELUX Rév. 2 pouvait être attribué de façon automatique dans 60% des cas (relations 1: 1 ou n: 1). Pour les cas restants (relations 1: n ou m: n), des recherches manuelles étaient nécessaires pour attribuer le bon code NACELUX Rév. 2. Ces travaux de recherche se sont basés principalement sur des informations déjà existantes: enquête sur les activités économiques, enregistrement, sécurité sociale, autorisations d'établissement, mémorial C, internet, ... Pour quelques cas, le recours à des enquêtes supplémentaires était nécessaire. Le reclassement des unités légales résidentes sera terminé en principe pour la fin de l'année.

4. Implémentation des nouveaux fichiers 'signalétique' et 'déclarations TVA' de l'AED

Dans le cadre de la mise en place du nouveau système informatique de gestion des données au sein de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED), la mise à jour mensuelle des fichiers 'signalétique' et 'déclarations TVA' destinés à alimenter notre banque de données n'était plus ou seulement partiellement assurée. De nouveaux fichiers ont été mis en place par l'AED dans un délai relativement court, mais le format, la structure et parfois aussi le contenu de ces fichiers étaient différents par rapport aux fichiers reçus précédemment. D'importants travaux d'analyse non prévus supplémentaires étaient nécessaires afin de pouvoir reprogrammer les applications SAS destinées à produire des fichiers finaux de données pour importation dans notre banque de données.

5. Projet "Démographie des entreprises"

Vu l'envergure des travaux engendrés par l'implémentation de la NACELUX Rév. 2 et les ressources disponibles en personnel limitées, la mise à jour annuelle des données sur la démographie des entreprises sera reportée à 2009 (la participation des Etats membres de l'UE à ce projet étant encore volontaire en 2008).

Par contre, nous avons participé à un nouvel projet annexe à la démographie des entreprises, la "démographie des entreprises employeurs". Ce projet vise à produire de nouvelles séries de données sur la démographie des entreprises occupant au moins une personne salariée. Les séries à produire étaient basées sur des données déjà compilées en 2007 ou avant. Les travaux consistaient essentiellement dans l'élaboration d'une application SAS permettant la compilation des données à fournir sur base des données existantes et l'élaboration d'un fichier standardisé reprenant les données à transmettre à Eurostat. Les corrections manuelles à apporter aux données à produire étaient relativement faibles.

6. Mise à jour des données sur les unités locales

Vu l'envergure des travaux engendrés par l'implémentation de la NACELUX Rév. 2 et les ressources disponibles en personnel limitées, la mise à jour prévue cette

année des données sur les unités locales sera reportée à 2009 (la mise à jour étant en principe obligatoire suivant règlement européen).

7. Publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises"

La version 2008 de notre publication annuelle "Les entreprises luxembourgeoises" est la première à utiliser la NACELUX Rév. 2 comme nomenclature de référence pour le classement des entreprises par activité économique. Il était donc nécessaire d'adapter d'une part, l'application SAS permettant la compilation des données, et d'autre part, les tableaux concernés de la publication pour intégrer cette nouvelle nomenclature. Par contre, le reclassement des unités couvertes par la publication n'était pas complètement finalisé vers la fin de l'année, de sorte que la publication ne pouvait plus sortir en 2008. La mise à disposition au public sera donc reporté à début 2009.

Unité A5 - Bibliothèque – Formation

1. Formation continue

Un recensement des besoins de formation, mis en œuvre dans le cadre d'un projet-pilote de l'INAP, a été réalisé fin 2006. A partir des besoins de formation individuels de tous les collaborateurs du STATEC, un plan de formation pour les années 2007-2008 a été élaboré en collaboration avec l'INAP. En 2008, 11 formations pour environ 60 participants ont été organisées dans le cadre du plan de formation. Sur l'ensemble de la période 2007-2008 couverte par le plan de formation, on compte plus de 20 formations avec 160 participants (65 agents du STATEC). En 2008, une trentaine d'agents du STATEC ont participé à des cours du programme général de l'INAP et à des formations offertes dans le cadre de l'ESTP (European Statistical Training Programme).

2. Bibliothèque

2.1 Bilan 2008

Catalogage

En 2008, environ 100 références bibliographiques de livres se trouvant à la bibliothèque du STATEC ont été insérées dans le catalogue commun du réseau des bibliothèques luxembourgeoises (Aleph).

Bibliographie

Depuis 2001, la publication "Repères bibliographiques concernant l'évolution économique et sociale depuis le début du XXe siècle" est régulièrement mise à jour et publiée sur Internet. Une mise à jour sur papier a été éditée au début de l'année 2008. Sur plus de 1 500 pages on y trouve au moins 25 000 références bibliographiques. Les nombreux mémoires (thèses) réalisé(e)s au sujet du Luxembourg à l'université de Louvain et à l'ULB ont été introduit(e)s dans la bibliographie. Par ailleurs, une "webliographie" intégrée (liens directs aux documents accessibles sur Internet, relevé de sites Internet utiles) et des encadrés

explicatifs orientant le lecteur pourraient en faire un outil pratique pour les chercheurs.

Documentation

De nombreuses demandes de documentation ont été satisfaites

Périodiques

La saisie des sommaires des périodiques est toujours réalisée à la bibliothèque. Le nouveau logiciel adopté fin 2008 donne satisfaction.

Projet: numérisation des publications statistiques luxembourgeoises

Des contacts ont été établis avec la BNL en vue d'une numérisation éventuelle des publications statistiques des instituts statistiques successifs depuis 1900 (une sorte de "bibliothèque statistique numérisée" sur le Luxembourg). Les documents à numériser occupent environ une dizaine de mètres linéaires de rayonnages et constituent certainement un élément fondamental de la "mémoire" du pays dans le domaine économique et social. Malgré une relance au cours de l'année 2008 (dans le cadre de l'élaboration du budget 2009) le projet est toujours au point mort.

3. Kaléidoscope

Une nouvelle édition du "Kaléidoscope" sera publiée au printemps 2009.

Unité A6 - Centrale des bilans

1. XBRL Luxembourg a.s.b.l. – Eurostat – International

Le Statec est membre fondateur de XBRL Luxembourg a.s.b.l. et les représentants du Statec ont participé aux différents réunions et assemblées générales organisées par l'a.s.b.l. XBRL Luxembourg.

L'unité "Centrale des bilans" suit également les travaux de la Task Force XBRL d'Eurostat, les travaux XBRL au niveau international (UNECE) et les avancées technologiques du standard (17^{ème} conférence internationale sur XBRL à Eindhoven en mai 2008, Conférence XBRL du ECRF en janvier 2008 à Belgrade – présentation des projets du STATEC).

2. Cadre légal

Les travaux législatifs ont été poursuivis tout au long de 2008 notamment à travers une participation active des représentants du Statec dans les différents groupes de travail de la Commission des normes comptables (CNC).

Le Statec a notamment joué un rôle important au sein du groupe de travail 2 PCN de la CNC. Les travaux préparatoires sur le Plan Comptable Normalisé (PCN) sont finalisés. Le groupe de travail 2 a repris une version provisoire de plan comptable (basée essentiellement sur le plan comptable général français) avec cependant l'ambition d'aboutir à un PCN purement luxembourgeois qui permettra aux entreprises de déposer un solde des comptes avec lien et en cohérence avec les comptes annuels tels que prévues par la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises.

3. Consultance externe

Le Statec a engagé un expert externe en matière de comptabilité et des normes internationales pour assurer une certaine assistance dans les domaines suivants:

- Assister le STATEC dans la mise en œuvre du projet de Centrale des bilans;
- Participer à la définition du mode de collecte structurée des informations comptables (schémas de l'information comptable, informatisation des processus de collecte, définition des supports électroniques...);
- Aider le STATEC dans l'identification d'une solution qui permette de minimiser la charge administrative des entreprises en accord avec le "projet simplification" initié par la Commission européenne;

- Collaborer avec la Commission des normes comptables afin d'assurer notamment le secrétariat de la Commission et de ses groupes de travail. Plus précisément, le consultant travaillera sous la responsabilité du président de la CNC en matière de préparation des réunions de la CNC et des groupes de travail, de rédaction des procès-verbaux, de prises de contacts avec des organes étrangers similaires et d'autres travaux en rapport avec la CNC.

4. ECCBSO

Statec a participé à la réunion annuelle du Comité des Centrales des bilans européennes (ECCBSO – European Central Committee of Balance Sheet Data Offices) à Bruxelles en octobre 2008. Ce comité a pour but de promouvoir un échange permanent des informations entre les Centrales de bilans des différents pays membres. Cet échange porte sur les méthodes de classification des entreprises, sur la collecte et le traitement des données, sur le traitement des données et sur les solutions méthodologiques à appliquer aux analyses d'entreprises non financières. Ce comité encourage également l'utilisation du standard XBRL, le développement d'une base de données commune pour l'échange de données et des actions pédagogiques, tels que des séminaires, des formations, etc.

5. Situation en fin d'année

Côté législatif le projet de règlement grand-ducal relatif au Plan Comptable Normalisé est finalisé et le texte a été transmis à la réunion plénière de la CNC. Des exceptions de dépôt du solde des comptes seront prévues pour les entreprises qui tiennent leur comptabilité en IFRS ou autre GAAP (p.ex.: US GAAP). Ces exceptions obligent toutefois le Statec à poursuivre sa collecte de données traditionnelle, faute de pouvoir s'appuyer sur des données administratives.

Division B – Statistiques sociales

Unité B1 - Prix à la consommation – Bâtiment et logement

1. Bilan de l'année 2008

1.1 Prix à la consommation

Production régulière de l'indice des prix à la consommation

La production régulière de l'indice des prix à la consommation (IPCN et IPCH) a été assurée dans le respect du calendrier fixé. Ainsi douze résultats mensuels ont été établis et publiés dans la série "indicateurs rapides-Série A1" et "indicateurs rapides-Série A1 bis". Chaque diffusion a été accompagnée d'un communiqué de presse (statnews).

Conformément au règlement grand-ducal du 20.12.1999, la Commission de l'indice des prix à la consommation, présidée par le STATEC, s'est réunie avant chaque publication des résultats. Une réunion extraordinaire de la Commission a eu lieu en novembre 2008. L'objet de cette réunion conjointe avec les membres du groupe de travail "indice des prix à la consommation" du Conseil Economique et Social était l'actualisation du schéma de pondération de l'indice pour l'année 2009 ainsi que les résultats de la première vague de l'enquête permanente sur le budget des ménages. L'actualisation 2009 de la pondération se base sur la dépense de consommation finale des ménages des comptes nationaux se rapportant à l'année de référence 2006 qui intègrent la première vague de l'enquête permanente sur le budget des ménages (EBM). L'exercice d'actualisation s'est déroulé en collaboration avec l'unité B4 et C1.

L'unité B1 a régulièrement compilé et fournis à l'unité C1 les indices de prix selon les concepts spéciaux requis pour les comptes trimestriels de la comptabilité nationale.

Etude pilote visant à l'établissement d'un indice du coût de logement des propriétaires (OOH)

Une convention a été conclue avec Eurostat en début d'année 2008 pour une période de 14 mois. Dans le cadre de cette convention, le Statec s'est engagé à

- i. identifier et à évaluer les statistiques disponibles qui sont pertinentes dans le cadre du projet,
- ii. examiner la faisabilité d'établir de nouvelles sources en vue de produire de manière régulière les séries indiciaires sur le coût de logement des propriétaires
- iii. calculer des séries expérimentales avec les données disponibles.

Une des difficultés majeures de ce projet est l'absence de données statistiques adéquates. De plus, les changements fréquents de consultant ont compliqué davantage l'avancement du projet.

Suite à des contacts avec le service des évaluations immobilières (Administration des Contributions Directes (ACD)), avec les responsables du cadastre vertical (Administration du Cadastre et de la Topographie) et avec l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED), une nouvelle source administrative a pu être utilisée. En particulier, les nouvelles applications informatiques utilisées au sein de l'AED permettent désormais au Statec d'accéder beaucoup plus rapidement aux données sur les prix des transactions immobilières. De plus, les informations issues du cadastre vertical, d'un grand intérêt statistique, sont déjà intégrées dans ces tableaux.

Au niveau communautaire, une nouvelle version du manuel méthodologique a été publiée. Un Workshop a été organisé en octobre à Madrid dans le cadre duquel le Statec a fait une présentation sur l'état d'avancement du projet au Luxembourg.

Mise en œuvre des dispositions du règlement concernant la couverture temporelle de la collecte de prix dans l'indice des prix à la consommation

A partir du premier janvier 2008 le règlement (CE) n° 701/2006 du Conseil du 25 avril 2006 qui introduit des normes communautaires pour la période et la durée du relevé mensuel des prix a provoqué certaines modifications au niveau de l'enquête mensuelle. A partir de cette date, les "prix au 1^{er} du mois" retenus jusqu'alors pour certains tarifs ont été remplacés par des prix au milieu du mois. Dans le cas des produits pétroliers, un prix moyen est établi pour une période de quinze jours. La référence au 1^{er} du mois figurant dans la publication des résultats de l'indice a été abandonnée.

Révision des échantillons

Des travaux d'analyse de l'échantillon des loyers d'habitation réelle de l'indice des prix à la consommation ont été entamés en 2008. L'intérêt porté à cette rubrique se justifie par le poids relativement élevé dans le calcul d'agrégation de cette position.

Les résultats fournis par cette position de l'IPC ont été comparés à des sources alternatives dans le domaine du logement (Observatoire de l'habitat, Recensement fiscal, at home). Ces travaux ont été documentés dans un rapport qui juge la qualité de l'échantillon satisfaisante, de sorte que pour l'instant aucune révision substantielle n'a été entreprise. Des analyses plus pointues seront encore conduites en 2009 afin de compléter les conclusions du premier rapport.

L'échantillon des services financiers a été complètement révisé afin de maintenir sa représentativité. Cette révision sera appliquée dans le panier de l'indice de 2009. La construction de l'échantillon s'est basée sur des chiffres issus de la comptabilité nationale. De plus des contacts ont eu lieu avec les principales banques, ce qui a permis d'identifier les services financiers les plus représentatifs. Finalement, la transmission des informations a été optimisée.

Indices des prix harmonisé à taxes constantes (IPCH-CT)

L'indice harmonisé à taxes constantes, a été développé dans le but de mesurer l'impact de l'évolution de la fiscalité indirecte sur l'IPCH. Ce type d'analyse de l'inflation s'avère important dans beaucoup de pays de l'UE. Dans cette optique, Eurostat et la BCE ont initié les travaux, en coopération avec les instituts nationaux de statistiques et les banques centrales nationales des pays membres de l'UE.

Cette démarche vise à établir des estimations des effets liés aux taxes pour la zone euro et l'UE dans son ensemble, basées sur des normes et standards communs et comparables. Cet instrument est à voir comme un complément d'analyse aux instruments existants formés par les IPCH et les IPCN avec leurs sous-agrégats.

Les indices produits dans le cadre d'une étude pilote sous convention avec Eurostat sont, à partir d'octobre 2008, entrés en production régulière. Les opérations d'adaptation de la base de données IPC nécessaires ont été finalisées en collaboration avec l'unité en charge de l'informatique. La transmission à Eurostat est dès lors assurée mensuellement.

Projet pilote "Detailed prices"

L'unité B1 a participé au projet pilote initié par Eurostat sur demande de la DG de la santé et des consommateurs de la Commission européenne dans le cadre du tableau de bord des marchés de consommation (*Consumer Market Scoreboard*).

Le tableau de bord est l'instrument que la Commission européenne souhaite développer dans le but d'évaluer les marchés de consommation au sein de l'UE. Ce processus de surveillance des marchés est décomposé en deux phases, à savoir une phase de sélection suivie d'une phase d'analyse. La phase de sélection vise à identifier les secteurs qui présentent des dysfonctionnements. La phase d'analyse vise à déterminer les causes de ces dysfonctionnements.

Les prix détaillés exprimés en euros de certains produits font partie de ce tableau de bord. Le STATEC a participé à la collecte des informations nécessaires à l'établissement de ces indicateurs expérimentaux, l'encadrement méthodologique ayant été assuré par Eurostat. Une publication comparant les niveaux de prix au sein de l'UE pour certains produits de consommation courante est prévue par Eurostat début 2009. Pour préparer cette publication, une réunion des directeurs de la statistique des prix organisée par Eurostat s'est tenue dans les locaux du STATEC au mois de novembre. La conclusion est que les résultats obtenus ne sont pas satisfaisants d'un point de vue méthodologique et plus particulièrement en ce qui concerne la comparabilité des données entre les pays. Les travaux méthodologiques vont se poursuivre courant 2009 et seront à l'ordre du jour d'une grande conférence sur l'avenir de la statistique des prix.

Conférence de presse "Tout savoir sur l'inflation"

Au moment où les taux d'inflation enregistraient des niveaux historiques au sein de l'UE, le STATEC a lors d'une conférence de presse amélioré la transparence de son indicateur d'inflation en augmentant la quantité d'information mise à disposition des utilisateurs sur Internet. Un dossier spécial inflation a été mis à disposition du public sur le site du STATEC, il contient notamment des informations sur la base légale, la méthodologie, des guides d'utilisateur des publications mensuelles du STATEC en matière d'inflation, un glossaire, ainsi qu'une foire aux questions.

Le Statec a profité de l'occasion pour mettre en ligne un simulateur d'inflation personnelle permettant au public de calculer un indice des prix à la consommation basé sur la pondération personnelle. Une représentation graphique permet de voir l'impact de la modification de la pondération du panier. Le programme informatique a été fourni au Statec par les instituts statistiques allemands et français.

Conseil de la Consommation

En date du 29 février 2008, la Confédération Luxembourgeoise du Commerce, la Fédération des Artisans et l'HORESCA, soutenus par le Ministre de l'Économie et du Commerce extérieur ainsi que par le Ministre des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement, ont signé une charte dénommée FAIR PRICE et portant le sous-titre "Eis Präisser si korrekt!". Les signataires de la Charte ont confié au Conseil de la Consommation le rôle de veiller au respect de l'application de la Charte.

Le Conseil de la Consommation s'est donc penché lors de chacune de ses réunions sur l'évolution des prix, s'entourant sur ce point des experts de l'unité B1. Afin de déterminer si, et de quelle manière, les professionnels ont répercuté l'échéance d'une tranche indiciaire sur les prix finaux, la Direction de la Réglementation des marchés et de la Consommation du ministère de l'Économie et du Commerce extérieur a procédé à une enquête auprès de 142 magasins répartis sur l'ensemble du territoire et portant sur 2.320 produits. L'unité B1 a apporté sous concours méthodologique à l'exploitation de ces relevés de prix. Les résultats ont été interprétés par les membres du Conseil de la Consommation.

Enquêtes de prix communautaires dans le cadre de l'établissement des parités de pouvoir d'achat (PPA)

Depuis le premier janvier 2008, les enquêtes qui, avant étaient conduites sur une base volontaire, se font en application d'un règlement communautaire² rendant la fourniture des données obligatoires pour les états membres de l'Union européenne.

En 2008, le Statec a participé aux enquêtes de prix réalisées dans le cadre du programme de comparaison international. Deux vastes enquêtes ont été lancées, l'une au printemps sur les prix des services, et l'autre en automne sur les prix des meubles et des médicaments. Dans ce contexte, des représentants de l'unité B1 ont assisté aux deux réunions préparatoires qui se sont tenues à Vienne en février et en août. Les prix des biens et services ainsi collectés dans tous les pays européens et dans plusieurs pays à travers le monde sont utilisés dans l'établissement des parités de pouvoir d'achat qui sont des taux permettant de convertir, au niveau international, les prix dans une monnaie commune tout en éliminant les différences de pouvoir d'achat entre les monnaies.

Les travaux de validation des données collectées en 2007, concernant notamment les prix des biens d'équipement et les prix dans la construction se sont également poursuivis en 2008. Les travaux préparatoires pour la collecte des prix dans la construction en 2009 ont été entamés avec le consultant externe qui assiste le STATEC dans ce domaine, un nouveau contrat de service a été conclu. D'autres fichiers requis par le programme de transmission ont été livrés en collaboration avec l'unité C1 et l'Administration du Personnel de l'Etat.

1.2 Bâtiment et logement

Indice semestriel des prix de la construction

Conformément au calendrier, les résultats de l'indice des prix de la construction ont été diffusés dans la série "indicateurs rapides-Série A2" en janvier et en juillet 2007. La Commission technique consultative des indices de prix de la construction, présidée par le STATEC, c'est réunie avant chaque publication dans le but d'avaliser les résultats.

Les premières réflexions sur l'adaptation du schéma de pondération de cet indice ont eu lieu en interne menant à un premier échange de vue au sein de la Commission.

De plus, l'éventualité d'une augmentation de la fréquence de publication tel que requis par le règlement européen (passage d'une fréquence semestrielle à trimestrielle) a été étudiée.

² Règlement (CE) No 1445/2007 du Parlement Européen et du Conseil du 11 décembre 2007 établissant des règles communes pour la fourniture d'informations de base sur les parités de pouvoir d'achat et pour leur calcul et leur diffusion

Statistiques des bâtiments achevés

Les résultats relatifs à l'année 2006 de l'enquête sur les bâtiments achevés, qui a pour objet de recenser tous les bâtiments, dont la construction a été achevée au cours d'une même année, ont été établis. Ils feront l'objet d'une publication (Bulletin du STATEC) au début de l'année 2009.

Autorisations de bâtir

La publication "indicateurs rapides-Série G" qui reprend les autorisations délivrées par les communes pour les constructions nouvelles et les reconstructions totales a régulièrement été mise à jour au cours de l'année.

Recensement fiscal

L'encodage des états récapitulatifs des fiches logement du recensement fiscal relatif à l'année 2007 a eu lieu conformément au calendrier, les tableaux statistiques y relatifs ont également été établis.

Registre des bâtiments et logements

L'unité B1 a contribué, en collaboration avec l'unité B4, à l'élaboration d'un rapport qui examine la possibilité de créer un registre des bâtiments et logements au Luxembourg.

1.3 Publications et autres contributions

L'unité B1 a participé aux publications et événements suivants:

- Note de conjoncture 1-2008 (*Les prix à la consommation en 2007*)
- Rapport "Travail et cohésion sociale" (*Inflation par catégorie de ménages et dépenses contraintes*)
- Kaléidoscope 2009 (en cours) (*Les perceptions d'inflation, Une comparaison internationale à l'aide des agrégats spéciaux*)
- Bulletin sur la statistique des bâtiments achevés en 2006 (en cours)
- Contribution ("*Les améliorations méthodologiques au calcul de l'indice des prix à la consommation et ses dérivés*") au séminaire "*Mesures et déterminants de l'inflation au Luxembourg*" organisé par l'Observatoire de la Compétitivité en juin
- Contribution a de nombreuses questions parlementaires ayant eu des sujets aussi variés que: les prix de l'alimentation, les dates d'échéance des tranches indiciaires dans le système modulé, les prévisions d'inflation, la publication de prix moyens, le prix des médicaments et les prix administrés.
- Participation au groupe de travail "Politique de publications"
- Participation au "forum chefs d'unité"

Unité B2 - Emploi

1. EFT-Enquête sur les forces de travail

Comme le contrat avec le call-center concernant la réalisation des interviews EFT par téléphone expire fin de cette année, le STATEC a lancé une soumission restreinte avec publication d'avis. Un cahier spécial des charges a été élaboré en vue de sélectionner à partir de différents critères de sélection un adjudicataire pour l'enquête en question. Un expert externe a été consulté pour l'élaboration de ce cahier des charges. Deux firmes ont présenté une offre et finalement une société allemande, présentant l'offre économiquement la plus avantageuse, a été retenue.

Comme les résultats de l'enquête sur les forces de travail sont souvent utilisés dans des études sur la situation du marché de travail, différentes variables ont été ajoutées au questionnaire, ainsi qu'au module ad hoc traitant la situation des migrants sur le marché du travail, nécessaires pour des analyses plus approfondies.

Pour la codification sur l'activité des établissements, la NACE Rev1.1 et la nouvelle NACE Rev2 ont été transmises parallèlement à EUROSTAT.

2. JVS-Job vacancies statistics

L'enquête a reçu sa base légale avec le règlement (CE) No 453/2008 du parlement européen et du conseil du 23 avril 2008 relatif aux statistiques trimestrielles sur les emplois vacants dans la Communauté.

L'introduction de la NACE Rev2 parallèlement à la NACE Rev1.1 n'a pas été réalisée pour l'enquête en 2008, comme dans le répertoire des entreprises il y avait un nombre trop important d'entreprises pour lesquelles la nouvelle codification n'était pas encore terminée.

3. Publications

Sur demande de Monsieur le Ministre Biltgen, le bulletin "Le chômage au Luxembourg: Une approche intégrée" a été réalisé ensemble avec l'unité B3. De même l'unité B2 a collaboré à la rédaction du cahier économique "Rapport Travail et Cohésion sociale 2008".

Unité B3 - Salaires coût du travail

1. ESS 2006 – Enquête quadriennale sur la structure des salaires 2006 (Règlement UE)

Les résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2006, lancée courant juin 2007 ont été envoyés dans les délais à Eurostat. Sur un échantillon de 2300 entreprises 81% de l'échantillon ont été exploités.

Le rapport qualité a été transmis à Eurostat au mois de décembre 2008.

Les principaux résultats sont (et seront) publiés dans un bulletin ainsi que dans une nouvelle série de publication du STATEC appelée "Regards".

2. ICT-Indice trimestriel du coût du travail (Règlement UE)

La production, la transmission à Eurostat et la publication des résultats en format SDDS se sont déroulées dans les délais.

3. Gender pay gap (Gent's agreement avec Eurostat)

Cet indicateur a toujours été calculé à partir de sources nationales non-harmonisées. Dans le cas du Luxembourg, les fichiers emploi fournis par l'IGSS ont été utilisés pour calculer cet indicateur. A partir de la collecte de 2008, une nouvelle approche est préconisée. L'indicateur est calculé sur base de l'enquête quadriennale sur structure des salaires (ESS). Pour les années entre deux enquêtes, l'indicateur sera toujours calculé à partir de sources nationales. Pour ces années intermédiaires, la couverture doit être la même que pour l'ESS.

Ce changement de méthodologie a nécessité le développement de nouveaux programmes informatiques.

Les résultats ont été transmis à Eurostat dans les délais.

4. LABREF (Labour Market Reform Database)

L'Unité B3 actualise / complète / valide tous les ans cette base de données lancée en décembre 2005 par DG ECFIN incluant toutes les réformes, lois et règlement relatifs aux 9 domaines suivants: labour taxation, unemployment and welfare-related benefits, active labour market programmes, employment protection legislation, early-retirement and disability schemes, pension systems, wage-bargaining framework, working time organisation, immigration and labour-mobility policies.

5. Publications

L'unité B3 a rédigé/contribué aux publications suivantes (par ordre chronologique):

- Bulletin 5/2008 "Le chômage au Luxembourg: Une approche intégrée"
- Cahier économique 107 "Rapport travail et cohésion sociale 2008"
- Economie et Statistiques 25/2008 "Impact des conventions collectives sur le niveau des salaires"; rédigé par un stagiaire dans l'unité en 2007.
- Bulletin 11/2008 "La structure des salaires en 2006"

Unité B4 - Population

1. EBM (Enquête permanente sur les budgets des ménages)

Les résultats de la première vague d'enquête 2004-2006, centrées sur 2005 ont été publiés au premier semestre de 2008. Des premiers résultats ont été présentés dans le Statnews N°27/2008 qui a paru le 10 juin 2008.

Le fichier avec les micro-données a été envoyé à Eurostat au début du mois de mai 2008.

Les données de l'EBM ont pu être intégrées dans les Comptes Nationaux pour la détermination de la dépense de consommation finale des ménages et le calcul de la nouvelle pondération des indices de prix à la consommation. Les résultats ont été présentés au CES le 19 novembre 2008 à la réunion du groupe de travail "INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION".

Nos problèmes méthodologiques quant à la pondération et l'imputation des données ont pu être résolus à l'aide de programmes informatiques développés par un expert allemand avec lequel le STATEC avait conclu un contrat de service.

Une solution définitive pour l'encodage et la saisie des questionnaires devra être trouvée.

2. Refonte Registre Central de Population, RP2011, Statistiques des migrations

Le RP2011 sera de nouveau un recensement classique (distribution et collecte par des agents recenseurs des questionnaires à remplir par les ménages), un 'register-based census' n'étant pas possible en l'absence d'un registre fiable de population. Le futur 'Registre National des Personnes Physiques' devrait en principe être opérationnel pour fin 2010, mais sa qualité ne serait très vraisemblablement pas meilleure que celle du RGPP actuel et le RP2011 pourrait aider à contrôler sa fiabilité.

Un expert-consultant ainsi qu'un chercheur travaillant au STATEC ont été engagés en 2008 pour examiner dans quelle mesure de nouvelles méthodes de recensement pourraient être mises en application en 2011.

La possibilité d'offrir Internet comme moyen de réponse a été étudiée en 2008. Le Luxembourg, n'ayant aucune expérience en la matière les autres INS européens ont été consultés pour savoir si leur pays proposait internet comme solution de réponse.

Une délégation du STATEC s'est rendue en Estonie (séminaire baltique sur le recensement les 12 et 13 novembre 2008) pour étudier comment se déroule l'organisation d'un e-census dans les trois pays baltes.

Une prise de contact a été prise avec l'OFS de la Suisse pour essayer d'obtenir de l'aide de leur part et une délégation s'est rendue à Neuchâtel du 25 au 28 novembre 2008 afin de voir si le système informatique suisse peut être utilisé pour le RP2011.

Le règlement (CE) n° 763/2008 du Parlement européen et du Conseil du 9 juillet 2008 concernant les recensements de la population et du logement oblige les pays membres à fournir des données supplémentaires et ceci notamment au niveau des noyaux familiaux, de nouveaux types de famille, et du migration background.

Concernant les statistiques des migrations des travaux ont été entamés en vue d'améliorer la qualité des données requises dans le cadre du règlement (CE) n° 862/2007 du 11 juillet 2007.

3. Démographie

En ce qui concerne les statistiques démographiques les travaux courants se sont déroulés selon le calendrier prévu.

Une nouvelle table de mortalité a été calculée pour la période 2005 à 2007.

4. Les technologies de l'information et de la communication (TIC)

L'enquête 2008 a été réalisée selon les stipulations du Règlement (CE) n° 1009/2005 de la Commission du 13 juillet 2005 portant application du règlement (CE) n° 808/2004 du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 concernant les statistiques communautaires sur la société de l'information. Les principaux résultats ont été publiés sur le portail des statistiques.

5. Enquête sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidants

L'enquête sur le volume du tourisme et le comportement de voyages des résidants a été effectuée en 2008 pour le compte du ministère des classes moyennes, du tourisme et du logement ainsi que du STATEC par l'ETI (Europäisches Tourismus Institut GmbH) de Trèves.

6. Education et formation

Le nouveau RÈGLEMENT (CE) No 452/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 23 avril 2008 relatif à la production et au développement de statistiques sur l'éducation et la formation tout au long de la vie a pour objet un cadre commun pour la production systématique de statistiques communautaires dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

RP2001: Le recensement de la population au 15 février 2001 est source pour de nombreux tableaux sur le niveau d'éducation de la population résidente au Luxembourg.

EFT (Enquête sur les forces de travail): Cette enquête annuelle qui s'étend sur toutes les semaines de l'année comporte un volet important sur l'éducation et la formation.

7. Publications

- le bulletin N° 12/2007 "La formation professionnelle continue au Grand-Duché de Luxembourg"
- le bulletin N° 7/2008 "Tourismusvolumen und Reiseverhalten der Wohnbevölkerung des Grossherzogtums Luxemburg 2007"
- le bulletin 8/2008 "Les TIC en 2007" (partie ménages)

En outre l'unité B4 a contribué à la publication du

- le cahier économique N°107 "Rapport travail et cohésion sociale 2008"

8. Projets et applications horizontales

8.1 EU-SILC

Cette enquêtes, comprenant à la fois une composante transversale et une composante longitudinale, constituent l'unique source statistique qui permet d'évaluer la pauvreté à partir de la répartition des revenus des ménages privés. Les travaux de collecte des données et le dépouillement des questionnaires sont réalisés par le CEPS/INSTEAD avec lequel le STATEC a conclu une convention sur trois ans.

Les derniers contrôles avant envoi à EUROSTAT ainsi que l'élaboration des indicateurs de cohésion sociale dits de Laeken sont de la compétence du STATEC.

Le rapport 'Travail et cohésion sociale' publié chaque année (depuis 2005) par le STATEC contient de nombreux chapitres basés sur les informations recueillies dans l'enquête sous revue.

Maintenant que des vagues plus nombreuses sont disponibles, l'analyse proprement longitudinale va être développée.

8.2 Rapport Travail et Cohésion Sociale

Le rapport présenté en octobre 2008 a été le fruit d'une collaboration de toutes les unités de la division ce qui a permis d'élargir l'éventail des sujets traités.

8.3 Projections de population

Pour l'exercice de projection 2008-2009 de l'Ageing Working Group (AWG), EUROSTAT a réalisé de nouvelles prévisions de population harmonisées. Avec un relèvement des soldes migratoires annuels par rapport à l'exercice précédent, on revient aux 700 000 qui seront atteints dans moins de 50 ans. Le STATEC va présenter d'autres variantes se situant dans le cadre plus large des projections à long terme de la demande de travail, elle-même fonction de la croissance économique, de la durée de travail et de l'évolution de la productivité apparente du travail. Il est prévu d'analyser plus en profondeur cette dernière composante.

Un WP du STATEC a fait un tour rapide des différents aspects de la "Retirement return Migration" qui est un élément important à prendre en compte dans les projections d'un pays comptant un important contingent de non nationaux.

8.4 Exploitation des fichiers IGSS

Le premier fichier avec des données individuelles contenant notamment les variables: âge, sexe, nationalité, situation de famille et pays de résidence a été transmis au STATEC. Un plan de travail pour cette exploitation a été établi.

Le STATEC souhaite toujours recevoir d'autres fichiers.

- a. A moyen terme: Fichier avec des flux d'entrée et de sortie pour évaluer les créations et les suppressions d'emplois
- b. A plus long terme: Fichier longitudinal permettant de suivre un échantillon de salariés

[Division C - Comptes nationaux, conjoncture, Statistiques d'entreprises](#)

Unité C1 – Comptes nationaux

1. Bilan 2008

1.1 Objectifs stratégiques

Le présent chapitre fait le bilan des objectifs stratégiques que l'unité C1 s'était fixée pour 2008.

Compléter le programme de fourniture du SEC95 (comptes annuels, trimestriels et comptes des administrations publiques)

En 2008 plusieurs dérogations accordées au Luxembourg dans le cadre du nouveau programme de transmission du SEC95³ sont venues à échéance. C'est pourquoi le premier objectif stratégique consistait à compléter le programme de transmission afin de mettre le Luxembourg en conformité avec la réglementation européenne.

Tableau SEC95	Commentaires
Tableau trimestriel de passage du PIB au RNB (tableau SEC95 0107)	Les flux de rémunération des salariés ainsi que les flux d'impôts moins subventions avec le reste du monde ont pu être estimés sur base trimestrielle. Cependant les travaux relatifs aux flux de revenus de la propriété avec le reste du monde n'ont pas pu être terminés de façon à ce qu'il n'a pas été possible d'estimer un RNB trimestriel
Séquence complète des comptes non financiers des institutions financières (tableau SEC95 800)	Des progrès substantiels ont pu être réalisés en matière de compilation de la séquence complète des comptes non financiers des entreprises financières (compte de production au compte de capital). Désormais le seul élément manquant est une estimation sectorielle des PSF (professionnels du secteur financier). Aussi y a-t-il toujours des problèmes mineurs à estimer certains transferts des assurances au compte de capital.
Tableaux emplois-ressources 1995-2006 à prix constants (tableaux SEC95 1500 et 1600)	Une série complète de tableaux emplois-ressources (1995-2007) a été transmise à Eurostat et publiée sur le portail statistique. Les tableaux sont disponibles à prix courants et aux prix de l'année précédente.
Tableaux entrées-sorties symétriques pour les années 1995 et 2000 (tableaux SEC95 1700, 1800 et 1900)	Le tableau 1700 (tableau entrées-sorties symétrique) a été transmis pour la période 1995 à 2007. Ceci dépasse largement les exigences du programme de transmission qui ne prévoit une compilation qu'à rythme quinquennal. Par contre les tableaux 1800 et 1900 qui présentent une décomposition du tableau 1700 en contenu domestique et contenu importé n'ont pas encore pu être finalisés.
Variable "heures travaillées" (partie du tableau SEC95 0303)	La variable "heures travaillées" a été estimée et intégrée dans les tableaux emplois-ressources pour les années 2003 à 2007.
Tableau de la formation de capital par branches (tableau SEC95 0302)	Le tableau 0302 qui présente la formation brute de capital fixe par branche croisé avec les actifs investis (Pi6) a été compilé sur base des résultats de la formation brute de capital fixe issue des tableaux emplois-ressources équilibrés.

Source : STATEC

³ Entré en vigueur en novembre 2007.

Publication d'une documentation méthodologique relative aux comptes annuels et trimestriels

L'unité C1 s'était donné comme objectif de publier les fruits de ses efforts de documentation entrepris au cours des deux dernières années. Si les documentations projetées ont largement pu être finalisées en 2008, la publication proprement dite ne se fera qu'en 2009.

Publication	Commentaire
Cahier économique "Sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels luxembourgeois"	Les différents chapitres du projet de cahier économique ont été rédigés par plusieurs auteurs différents. Afin d'obtenir une présentation harmonisée, intégrée et cohérente, le cahier a dû être retravaillé par un auteur unique. Ces travaux ont été finalisés. La publication aura lieu au premier trimestre 2009.
Version grand public de l'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB luxembourgeois sous forme de cahier économique	L'inventaire des sources et méthodes de calcul du RNB luxembourgeois a été transmis à Eurostat en juin 2008. Une version grand public de cet inventaire va paraître au premier semestre 2009.
Inventaire des sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels (structure Eurostat; anglais)	Un inventaire des sources et méthodes de calcul des comptes trimestriels a été rédigé (française et traduction en anglais). La publication sur le portail statistique est projetée pour le 1 ^{er} trimestre 2009.

Source : STATEC

Révision de la procédure de calcul de la dépense de consommation finale des ménages

En 2008 les résultats de la nouvelle enquête budget des ménages permanente sont devenus disponibles pour l'année de référence 2005. Ceci a permis de revoir les estimations de la dépense de consommation finale des ménages résidents sur le territoire et à l'étranger. Vu que les totaux de la consommation finale des ménages sur le territoire (résidents et non résidents) sont largement déterminés dans le cadre de l'équilibrage emplois-ressources, et qu'il n'y a pas eu lieu de fondamentalement revoir ces montants lors de la récente campagne d'équilibrage de septembre 2008. Il s'en est suivi une adaptation quasi mécanique de la consommation des ménages non résidents sur le territoire.

Au même moment ont été pris en compte les résultats des trois enquêtes "frontaliers". Ces enquêtes ont permis de vérifier que les estimations de la dépense de consommation des non résidents sur le territoire faits dans les comptes nationaux dépassent bien pour tous les produits les montants minima dégagés depuis les enquêtes "frontaliers". En effet les enquêtes "frontaliers" ne permettent que de dégager des montants de dépenses minima vu que les frontaliers ne sont qu'un sous-ensemble des non résidents effectuant des dépenses sur le territoire national.

Les résultats ont été introduits dans les comptes pour les années non définitives (2003-2007). Vu que la dépense des résidents sur le territoire a été substantiellement revue à la baisse, tandis que les dépenses des résidents à l'étranger et surtout celle des non résidents sur le territoire ont été substantiellement

été revues à la hausse, il s'en est suivi une rupture de série importante entre les années de référence 2002 et 2003. Il est prévu de remédier à cette situation en faisant une grande révision intermédiaire des comptes en 2009. Cette révision affectera en toute probabilité les années 1998 (date de la dernière EBM non permanente) à 2002 pour les seuls agrégats relatifs à la consommation finale des ménages.

Accroissement de la qualité des données de base et des agrégats publiés (annuel et trimestriel)

Vu le large usage administratif qui est fait des données de comptabilité nationale dans le cadre européen (3^{ème} et 4^{ème} ressources propres, pacte de stabilité), les comptes nationaux font l'objet d'un suivi intensif de la part des institutions européennes. C'est pourquoi il a été jugé important d'accroître encore la qualité des données de base et des agrégats publiés en procédant à certaines reprogrammations et en faisant certaines analyses plus détaillées. La pertinence du présent objectif a encore été confirmé lors de la récente visite de contrôle par la Cour des comptes européenne (24-26/11 et 2-3/12/2008). L'audit de la Cour des comptes portait justement sur les aspects procéduraux et de contrôle permettant de garantir la qualité des estimations faits dans les comptes nationaux luxembourgeois. Cette initiative de la Cour des comptes est aussi à mettre en étroite relation avec le suivi des mesures d'amélioration de qualité proposées dans le cadre de la mise en place des principes du code de bonnes pratiques de la statistique européenne.

Action	Commentaire
Reprogrammation et amélioration de l'outil d'équilibrage annuel MASTER	Il était prévu d'introduire certaines améliorations, à la fois pour le module de calcul à prix courants et le module de calcul à prix constants. Des améliorations dans le module à prix constants ont été réalisés mais, faute de temps, les améliorations prévus pour le module à prix courants n'ont pas toutes pu être faites
Reprogrammation de l'emploi suite à la fourniture par l'IGSS de nouveaux tableaux mensuels comportant une ventilation plus fine (niveau matricule de l'entreprise)	En 2008 l'IGSS a commencé à fournir à rythme mensuel des tableaux relatifs à l'emploi et à la rémunération des salariés ventilés au niveau de la matricule employeur. Ceci devrait permettre d'affiner et d'harmoniser les usages faits des données IGSS par les différentes unités au statec.
Intégration et analyse des tableaux de données transmis par la CSSF (p.ex. nouvelles données fonds de pension et SICAR, nouveau format tableau B1.1 et B2.1))	Tous ces travaux ont pu être finalisés
Projet "mesures output 2"	Le projet "mesures output 2", en collaboration avec les sous-traitant Emprou s.à r.l. va être clôturé en janvier 2009 par un séminaire économique et la finalisation d'un document méthodologique. Des mesures output de services non marchands individualisables ont pu être développées pour l'éducation, la santé et certains services généraux des administrations publiques

Source : STATEC

Préparation et suivi du processus de révision des systèmes internationaux de comptabilité nationale

L'unité C1 a participé à divers groupes de travail et task forces (Groupe de travail comptes nationaux Eurostat, ESA95 revision group Eurostat, Task force Research and development Eurostat, Working group on national accounts OECD, Groupe de travail comptes nationaux et globalisation ECE Nations Unies) travaillant sur les sujets relatifs à la révision du SCN et surtout du SEC95. Ceci a permis de préparer dès à présent les changements à introduire dans les systèmes afin de pouvoir répondre aux futures exigences du SEC révisé.

Parmi tous les changements se sera l'introduction de nouvelles nomenclatures (NACE Rev2, CPA) qui engendrera le plus de travail. Les nomenclatures étant au cœur même du système et présents à toutes les étapes de la chaîne de production, il faudra passer en revue des centaines de programmes SPSS, SAS et fichiers EXCEL afin d'évaluer pleinement l'impact du changement de nomenclature. Les premiers travaux relatifs à ce changement lourd et intensif en ressources ont été entamés en 2008.

Poursuite du programme de mise en place de comptes nationaux financiers

Les travaux relatifs à la mise en place de comptes financiers ont bien progressé en 2008. La majeure partie des travaux s'est concentré sur le secteur S12 (Entreprises financières) pour lequel il y a le plus de données disponibles de par le rapportage prudentiel à la CSSF et le rapportage statistique à la BCL. Une présentation des premières estimations a été faite lors de la réunion du groupe MUFA (Monetary Union Financial Accounts) du mois d'octobre 2008 auprès de la BCE à Francfort.

Une complication est survenue du fait de l'adaptation des normes comptables IFRS par les banques, ce qui a provoqué de nombreux changements dans les fichiers transmis par la CSSF et la BCL. Face à ces changements il a fallu à chaque fois adapter les programmes informatiques et les structures de la base de données des comptes financiers.

1.2 Travaux courants

Comptes nationaux trimestriels

Le rythme de publication 2008 des comptes nationaux trimestriels a été perturbé par plusieurs événements de nature exceptionnelle.

Des comptes trimestriels ont été publiés le 18 janvier (3^{ème} trimestre 2007), le 16 mai (4^{ème} trimestre 2007 et première estimation de 2007 en entier par la somme des 4 trimestres, le 15 juillet (1^{er} trimestre 2008) et le 13 octobre (2^{ème} trimestre 2007). Le délai de publication à t+90 jours n'a donc pas pu être respecté. Ceci en raison de problèmes exceptionnels de ressources en personnel et de non disponibilité de l'indicateur "chiffre d'affaires".

Comptes des administrations publiques

Le calendrier de production des comptes des administrations publiques comporte à la fois des échéances annuelles, semestrielles, trimestrielles et mensuelles.

- Notifications déficit excessif des 1^{er} avril et 1^{er} octobre à Eurostat:
 - tableau 1: capacité/besoin de financement des secteurs et sous-secteurs des administrations publiques, dette publique par instrument financier;
 - tableau 2: passage des concepts nationaux des budgets/comptes des administrations publiques aux concepts SEC95;
 - tableau 3: relation entre déficit et dette publique;
 - tableau supplémentaire sur les injections de capital aux entreprises publiques;
- Transmission simultanée des principaux agrégats des comptes des administrations publiques suivant le Règlement No 1500/2000 de la Commission du 10 juillet 2000 portant application du règlement (CE) no 2223/96 de Conseil en ce qui concerne les dépenses et recettes des administrations publiques:
 - tableau 200 du programme de transmission SEC95 portant sur les principaux agrégats des comptes des administrations publiques;
 - tableau 900 du programme de transmission SEC95 portant sur une ventilation détaillée et des impôts et subventions sur les produits
 - tableau C.122a: Recettes et Dépenses des administrations publiques (secteur SES1300 consolidé).
- Présentation du budget de l'Etat selon les critères de Maastricht lors du dépôt du projet de budget 2008 auprès de la chambre des députés.
- Assistance méthodologique à l'IGF pour la compilation du nouveau volume 3 du budget de l'État. L'objectif du volume 3 est de montrer de façon détaillée le passage entre le solde budgétaire tel qu'il figure dans le projet de loi de budget de l'État déposé à la Chambre des députés et la capacité/besoin de financement tel que dégagée par la séquence des comptes du secteur des administrations publiques selon le SEC95 (budget "Maastricht").
- Transmission des données annuelles sur les comptes des administrations publiques pour le "Government Finance Statistics Yearbook" du FMI (questionnaire couvrant la période 2000 – 2007)
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes non-financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle à Eurostat des tableaux des comptes financiers trimestriels des administrations publiques.
- Transmission trimestrielle de la dette publique selon les critères de Maastricht.
- Mise à jour annuelle des données SDDS (Special Data Dissemination Standards du FMI) relatives aux recettes et dépenses des administrations publiques (version consolidée).

- Mise à jour trimestrielle des données SDDS relatives à la dette de l'administration centrale et des administrations publiques par maturité et devise.
- Mise à jour mensuelle des recettes et dépenses de l'Etat central.
- Transmission à l'OCDE des données concernant les recettes de l'Etat suivant la classification OCDE.

Comptes annuels

Conformément à la politique de révision du statec en matière de comptes nationaux, la campagne 2008 a portée sur les années 2003 à 2007. L'année 2007 a fait l'objet d'une première estimation annuelle. L'année 2003 est désormais définitive jusqu'à la prochaine grande révision qui se fera probablement en 2011. La transmission des tableaux SEC95 à Eurostat a eu lieu le 30 septembre 2008 ce qui est conforme à la réglementation européenne. La publication nationale a eu lieu le 1^{er} octobre.

La version des comptes issue de la campagne d'octobre 2008 constitue une révision de routine en ce qui concerne les années 2003 à 2006. L'année 2007 est estimée pour la première fois.

Les principaux changements ont été comme suit:

- La version des comptes issue de la campagne d'octobre 2008 tient pour la première fois compte de résultats de l'enquête budget des ménages permanente. Ces résultats (année de référence 2005) ont permis de revoir les estimations de la dépense de consommation finale des ménages pour les années 2003 à 2006. Les changements ont été d'une telle ampleur qu'il y a eu rupture de série importante entre les années 2002 et 2003⁴. Si la consommation sur le territoire est restée assez proche des estimations antérieures, la consommation des seuls résidents sur le territoire a été fortement révisée à la baisse, tandis que la consommation des résidents à l'étranger et surtout celle des non résidents sur le territoire a été fortement révisée à la hausse. La rupture de série est tellement forte qu'il faudra faire en 2009 un exercice de grande révision intermédiaire des séries de la consommation finale des ménages pour les années 1999 à 2002.
- Intégration des données sur les nouvelles sociétés d'investissement à capital à risque (SICAR) et des fonds de pension
- Inclusion du nouveau rapportage de la commission de surveillance du secteur financier (CSSF) sur les auxiliaires financiers (transmission de données individuelles à partir de l'exercice 2005)
- Révision des résultats 2005 de l'enquête investissements directs (IDE) et intégration des résultats 2006
- Révision des résultats de l'enquête structurelle auprès des entreprises (SBS) pour les années 2003 à 2005 et intégration de l'enquête 2006. La révision a essentiellement concernée l'industrie sidérurgique ainsi que les flux de

⁴ Conformément à la politique de révision des comptes nationaux l'année 2002 était devenue définitive lors de la campagne de 2007 et n'a donc plus été adapté en fonction des résultats de la nouvelle EBM permanente lors de la campagne 2008.

revenus avec le reste du monde des principaux groupes internationaux établis au Luxembourg

- Redressement d'une erreur au niveau de l'évaluation des flux de revenus avec le reste du monde des OPC pour les années 2003 à 2006

Le 22 septembre 2008 le questionnaire RNB pour le calcul de la 4ème ressource propre (ressource RNB) de l'Union européenne a été transmis à la Commission. Un rapport de qualité à été joint à l'envoi du questionnaire.

Autres publications et fournitures de données

- Mise à disposition de l'Administration de l'Enregistrement et des Domaines des données statistiques nécessaires au calcul de la base TVA et du taux moyen pondéré pour la détermination de la contribution luxembourgeoise à la troisième ressource propre (ressource TVA) de l'U.E (il s'agit notamment de la dépense de consommation finale des ménages sur le territoire par fonctions de consommation COICOP détaillées; de la consommation intermédiaire des administrations publiques et privées et de la FBCF des administrations publiques et privées).
- Fourniture à l'unité "B1 – Indice des prix à la consommation" de la version détaillée de la dépense de consommation finale des ménages par fonctions de consommation COICOP pour l'établissement de la pondération de l'IPCH/N. La pondération fournie tient pour la première fois compte des résultats de l'EBM permanente pour l'année de référence 2005.
- Fourniture de tableaux emplois ressources à prix courants et à prix constants (agrégés à 40 produits par respect du secret statistique) dans le cadre du projet "Modèle d'équilibre général calculable" avec le professeur Ali Bayar de l'Université de Bruxelles (cellule Ecomod). Dans le même cadre ont été transmis des ventilations détaillées produits x branches de la consommation intermédiaire et des ventilations détaillées par produits des autres composantes des équilibres ressources emplois de produits énergétiques. Ceci pour alimenter le nouveau module "environnement" du modèle d'équilibre général.
- Fourniture de tableaux ressources-emplois et de données de production et de consommation intermédiaire détaillés au niveau de la NACE Rev1 à 4 chiffres dans le cadre de l'étude de faisabilité de compilation d'un compte satellite du tourisme (TSA).
- Fourniture au consortium EU-KLEMS de données relatives au stock de capital du Luxembourg ainsi que de séries sur la production, consommation intermédiaire, emploi et heures travaillées, ainsi que des tableaux ressources à prix courants et à prix constants.

1.3 Procédures de contrôle, audits externes

Mission d'audit de la Cour des comptes européenne

Les 24-26/11 et 02-03/12/2008 a eu lieu une mission d'audit de la Cour des comptes européenne auprès de l'unité C1 – Comptes nationaux. L'objectif de la mission était de faire un audit concernant les ressources propres calculées sur la base du revenu national brut (RNB) relatif à la déclaration d'assurance pour l'exercice 2008 (DAS 2008). L'audit concernait principalement les systèmes et procédures de contrôle en place afin de garantir la qualité des données de la notification RNB.

Unité C2 – Conjoncture et prévisions

1. Bilan 2008: projets important

Le passage de 3 à 2 Notes de Conjoncture (NDC) a permis de consacrer plus de temps à l'analyse conjoncturelle à l'approfondissement des recherches portant sur des questions importantes touchant à l'actualité conjoncturelle. Les effets de cette décision vont encore plus se faire sentir en 2009. Le nouveau calendrier prévoit maintenant une NDC début décembre et une autre début juin. Le calendrier correspond à celui des prévisions issues par les principales organisations internationales et tient également compte des échéances nationales (disponibilité de statistiques, calendrier budgétaire).

Le modèle d'indicateurs précurseurs fonctionne et est utilisé par les agents de C2 dans le but d'améliorer la prévision macro-économique. Par modèle d'indicateurs précurseurs, on entend un système d'équations estimées, qui comportent comme variables explicatives des séries statistiques qui sont censées pouvoir indiquer l'évolution future de l'économie (cf. nouvelles commandes, taux d'intérêt, etc...), et dont le but est de prévoir l'évolution du PIB sur un ou deux trimestres. En raison d'un changement important au niveau des données et des équations estimées, les anciennes prévisions (sauf la dernière) ne sont plus comparables aux nouvelles et aux futures; il y a donc une rupture dans la procédure d'évaluation de la qualité de ces prévisions.

Une personne a été embauchée sur trois mois en vue de se familiariser avec le modèle d'équilibre général, appelé Luxgem. Pour rappel, le modèle d'équilibre général calculable est l'autre" modèle du STATEC (par opposition à Modux). Il comporte une ventilation sectorielle beaucoup plus fine (15 branches, 20 produits) que Modux et est davantage assis sur la théorie économique. Son domaine d'utilisation consiste avant tout en l'évaluation de l'impact des politiques économiques ou en l'établissement de scénarii (trajectoires alternatives) des prévisions (établies avec Modux).

Le modèle structurel LSM, développé sous l'égide de l'Observatoire de la compétitivité, projet auquel le STATEC est étroitement associé, est également en train d'être implémenté au STATEC. Il s'agit d'une nouvelle catégorie de modèles, du type DSGE (dynamique, stochastique, d'équilibre général), à la pointe du progrès en matière de modélisation, ce type de modèle est utilisé prioritairement pour l'analyse des effets de la politique économique.

Dans le cadre des travaux d'envergure exceptionnels, il convient de signaler également une analyse sur l'influence des choix relatifs aux procédures d'ajustement saisonnier sur les résultats de données de comptes trimestriels désaisonnalisées, résultats qui furent utilisés pour stabiliser les données désaisonnalisées employées pour l'établissement de l'indicateur avancé.

Pour un séminaire sur l'inflation et l'indexation des salaires, organisé par l'Observatoire de la Compétitivité, l'unité C2 a présenté des simulations avec son modèle Modux visant à quantifier l'impact de la modulation du mécanisme d'indexation (cf. Tripartite 2006) sur l'inflation, l'activité, l'emploi, etc.

Par ailleurs, la crise économique et financière a sollicité davantage les agents de C2 (deux réunions à la Chambre des Députés au lieu d'une, présence double au Comité de Conjoncture, chaque fois avec exposés et/ou présentations powerpoint), etc...

2. Bilan des autres travaux

2.1 Publications

Trois NDC ont été publiées sur l'année écoulée, aux dates suivantes: 4 mars 2008, 5 juin 2008, 8 décembre 2008. Ces NDC, en plus des rubriques récurrentes, ont porté sur les sujets habituels et renfermaient un nombre élevé d'études ou d'encarts spécifiques (soit 11 au total dont 9 élaborés par les membres de C2).

Le Conjoncture Flash (CF) est une publication mensuelle sur l'état de la conjoncture internationale et luxembourgeoise. Chaque numéro comporte un "focus" en page une donnant un éclairage particulier sur des sujets d'actualité. Qui plus est, les autres rubriques habituelles changent d'un mois à l'autre, afin de pouvoir dresser, sur plusieurs mois, une image complète de l'actualité économique. Le CF est devenu l'instrument privilégié pour annoncer les retournements conjoncturels et jouit d'un bon écho dans la presse.

Liste des "focus" des Conjoncture Flash publiés en 2008

Mois	Intitulé
Janvier	Le PIB progresse de 5.6% au 3ème trimestre
Février	L'industrie luxembourgeoise en 2007
Mars	Pressions salariales accrues en Europe
Avril	Révision à la baisse des prévisions économiques pour la zone euro
Mai	Première estimation de croissance pour 2007: +4.6%
Juin	Changement de tendance sur le marché du travail luxembourgeois
Juillet	Croissance du PIB au 1er trimestre 2008: +2.5%
Août	Changement de cycle pour l'immobilier européen
Septembre	Retournement sur le marché du travail dans la zone euro
Octobre	L'ampleur de la crise financière pèse sur les perspectives de croissance
Novembre	Moins de pressions inflationnistes
Décembre	International: la crise a commencé à impacter l'économie réelle

Source : STATEC

2.2 Etudes, recherches

Etudes majeures et projets de recherche menés en interne

- Évolution récente du pouvoir d'achat au Luxembourg (NDC 3-07, pp. 39-44).
- L'impact du secteur financier sur le reste de l'économie (NDC 3-07, pp. 70-72)

- La faible diversification de l'économie luxembourgeoise est-elle un facteur de risque? (NDC 1-08, pp. 50-59).
- Comparaison européenne de l'inflation sur les dix dernières années (NDC 1-08, pp. 75-76).
- Ecarts entre prévisions et réalisations effectives des soldes publics pour les années 2005-2007 (NDC 1-08, pp. 125-127).
- L'ampleur de la crise économique actuelle comparée à la période de ralentissement 2001-2003 (NDC 2-08, pp. 17-24).
- Les prix des matières premières en recul (NDC 2-08, pp. 49-54).
- L'impact mécanique de l'indexation automatique sur l'évolution des salaires (NDC 2-08, pp. 56-58).
- Opérations de sauvetage dans le secteur financier (NDC 2-08, p. 76).
- Conséquences macro-économiques suite à l'introduction du "statut unique" (NDC 2-08, pp. 88-90).
- Impact de la baisse de la demande mondiale de produits financiers adressée au Luxembourg, résultats d'une simulation avec un modèle d'équilibre général (NDC 2-08, pp. 88-90): Très récemment le modèle d'équilibre général calculable dynamique Luxgem est devenu pleinement opérationnel et permet de simuler les effets d'un choc dans le secteur financier sur le reste de l'économie luxembourgeoise. Ce modèle EGC n'était pas encore été totalement prêt lors de l'établissement des dernières simulations en la matière (cf. NDC 3-07).

Projets de recherche menés en externe

Modèle d'équilibre général calculable Luxgem: L'objet du contrat de 2008 était la mise à jour des données ainsi que l'exécution de certaines simulations proposées dans le cadre du groupe de travail à la Commission européenne (appelé "LIME"), s'occupant des impacts des réformes structurelles. Les résultats y afférents ont été présentés au colloque "En route vers Lisbonne" (4-5 décembre, Luxembourg). Le STATEC a embauché un chercheur sur trois mois (1.10-31.12.2008) afin de travailler avec Luxgem et d'élaborer un cahier de variantes, qui doit être publié en 2009.

Modèle d'indicateurs précurseurs/OFCE. Un contrat-cadre a été signé portant sur une durée de trois ans (2007-2009). Les travaux visent la construction d'un modèle à indicateurs précurseurs pouvant établir des prévisions sur le PIB ou les grandes branches (secteur financier, autres branches privées) sur deux trimestres. Une deuxième réunion de travail a eu lieu en juillet 2008 à Luxembourg. Actuellement, les prévisions sont refaites tous les trois mois lorsque de nouvelles données des comptes nationaux trimestriels deviennent disponibles. Les travaux y relatifs menés au STATEC portent sur l'analyse des prévisions, leur prise en compte pour l'établissement des prévisions annuelles et le monitoring du modèle sur une durée plus longue. Il est ainsi apparu que les équations relatives au secteur privé autre que financier étaient particulièrement instables. Ceci était dû à la manière dont les données désaisonnalisées pour cet agrégat étaient calculées. Cette méthode ayant été modifiée récemment, il reste à tester si la stabilité des équations sera améliorée.

2.3 Prévisions

Prévisions mensuelles emploi et inflation

L'unité C2 établit des prévisions mensuelles sur l'inflation portant habituellement sur les prochaines trois années, soit le même horizon temporel que celui relatif aux prévisions annuelles macro-économiques. En principe, les prévisions mensuelles servent à calibrer les prévisions d'inflation annuelles issues du modèle Modux. Les prévisions mensuelles sont établies moyennant des hypothèses sur les prix pétroliers, les taux de change et l'inflation sous-jacente. Suite à la modulation du mécanisme de l'indexation automatique des salaires, en 2006, le STATEC a utilisé cette maquette de prévision mensuelle afin d'établir le retard de l'indexation des salaires sur l'inflation réellement observée.

En 2008, certaines analyses ont été effectuées afin d'améliorer les prévisions mensuelles d'inflation. Ainsi, à l'aide d'estimations économétriques simples, basées sur des données trimestrielles, une corrélation entre le cycle économique et l'inflation sous-jacente a été établie. Ces résultats ont mené à l'abandon de l'hypothèse mécanique d'invariance sur l'inflation sous-jacente, sur l'horizon de prévision, et l'introduction d'un profil pro-cyclique.

Pour ce qui est des prévisions sur l'emploi (national et frontalier) elles sont établies mensuellement par le STATEC afin de pouvoir calculer une population active et un taux de chômage. Le système de prévision actuel est très simple et repose sur une extrapolation des tendances du passé sur les trois mois suivants. Des tests ont été effectués avec des modèles ARIMA et les résultats semblent indiquer qu'une amélioration avec ce genre d'outil (standard) serait possible et peu coûteuse.

Par ailleurs, les données des comptes nationaux remplaceront progressivement celles issues de l'IGSS (non corrigées) dans le cadre du calcul du taux de chômage mensuel.

Prévisions annuelles macro-économiques

Jusqu'ici, un "grand" exercice prévisionnel était habituellement effectué en novembre-janvier. Un commentaire étendu y relatif était publié dans la NDC 3, paraissant en février (20 p.). Dans les autres NDC, ces prévisions étaient mises à jour moyennant une analyse de la situation conjoncturelle nationale et internationale, mais de façon plus succincte.

Désormais, le STATEC va publier deux NDC, aux mêmes dates que les organisations internationales c.-à-d. en juin et en décembre. Le STATEC va dès lors également publier et élaborer deux prévisions d'envergure. Les prévisions seront établies - comme d'habitude - avec le modèle macro-économétrique Modux qui a été fort utile sur les mois écoulés, pour établir des scénarii alternatifs dans le cadre de la crise économique et financière.

Qui plus est, une tentative a été effectuée pour calibrer Luxgem de façon à reproduire le profil conjoncturel du PIB, sur l'horizon de prévision, ce qui donne, comme résultat, une désagrégation des prévisions, au niveau des quinze branches figurant dans Luxgem. Les résultats y afférents demandent encore à être analysés et affinés.

2.4 Divers

Présentations

Des présentations sur la situation conjoncturelle sont régulièrement assurées à l'occasion des conférences de presse lors de la diffusion d'une nouvelle NDC. D'autres présentations ont lieu au CES, à la Chambre des Députés ou au Comité de Conjoncture. L'unité C2 assure également des représentations du STATEC à l'extérieur comme par exemple dans les lycées (journées professions, formation stagiaires, etc.).

Cours

Les membres de l'unité C2 ont donné différents cours en 2007, portant sur l'économie luxembourgeoise ou la modélisation.

Séminaire économique

Il y a eu 10 séminaires économiques en 2008, avec une participation moyenne de 15 personnes (5 séminaires de moins qu'en 2007, baisse du nombre moyen de participants).

Programme séminaires économique 2008

Date	Orateur	Sujet	Participants
10/01/2008	Alexandru Minea	Investissement public, croissance et effets non linéaires des déficits publics	9
29/01/2008	Toriya Sghir, JM Emprou	Mise en place d'un indice des prix à la production des services	16
06/03/2008	Dominique Bianco	Concurrence et croissance dans un modèle de croissance endogène avec différenciation horizontale sans effets d'échelle	10
08/04/2008	Mireille Zanardelli	Les dépenses des salariés frontiers au Luxembourg	17
19/05/2008	Martina Menei	Vers une croissance non inflationniste au Luxembourg	14
18/06/2008	OFCE	Derniers résultats du modèle d'indicateurs précurseurs	7
24/06/2008	Claude Lamboray	Développement d'une série indiciaire correspondant aux coûts d'hébergement des logements occupés par leurs propriétaires	25
24/07/2008	Sandy Metzler	Internal wage structure and bank performance	11
09/09/2008	Alex Durand	Valorisation économique d'un service de carte d'identité numérique et de signature électronique à Luxembourg	23
13/10/2008	Philippe Liégeois, Frédéric Berge	Cross validating administrative and survey datasets through microsimulation and the assessment of a tax reform in Luxembourg	18

Source : STATEC

Unité C3 – Statistiques structurelles 'entreprises

Les domaines de compétence de l'unité C3 et la charge de travail n'ont cessé de croître ces dernières années, par l'introduction de nouveaux règlements communautaires et à la suite de réorganisations internes. Ainsi, l'unité C3 assure aujourd'hui la production des statistiques relatives aux domaines suivants:

- les statistiques structurelles sur les entreprises (SSE);

- les statistiques communautaires annuelles de l'industrie sidérurgique 2003-2009;
- la liste des principaux employeurs au Luxembourg;
- les statistiques agricoles;
- et, depuis décembre 2007, les statistiques relatives aux domaines R&D, innovation (CIS), et technologies de l'information et de communication (TIC) relatives aux entreprises.

Pour l'année 2008, l'unité C3 a atteint la plupart des objectifs fixés, bien qu'elle a rencontré des difficultés aussi bien d'ordre technique qu'en ce qui concerne le personnel tout au long de l'année.

1. Transmissions et publications

1.1 Statistiques structurelles sur les entreprises

Les résultats de l'enquête relative à l'année de référence 2006 ont été finalisés pendant le mois d'août 2008. Les procédures optimisées de confidentialité (voir ci-après) ont permis d'améliorer nettement la conformité par rapport aux délais de transmission.

De plus, l'unité C3 a mis au point les séries annuelles basées sur le concept d'unité locale, séries demandées dans le cadre des statistiques régionales bien que le Luxembourg n'est qu'une seule région au niveau 2 et 3 de la nomenclature NUTS. Ces séries ont été envoyées pour la première fois à Eurostat.

Pour la première fois aussi, les données préliminaires sont basées sur le concept d'entreprise et non plus sur l'unité d'activité économique et sont désormais conformes aux exigences réglementaires.

1.2 TIC, CIS et R&D

L'intégration dans l'équipe de l'unité C3 d'un nouveau collaborateur à partir du 2^e semestre a permis un suivi renforcé du sous-traitant chargé de la collecte des données et de la production de statistiques. L'unité C3 assure ainsi le suivi complet des domaines qui lui ont été attribués en décembre 2007.

Malgré le temps de formation du nouveau collaborateur, la transmission des données a pu être effectuée dans des délais raisonnables. Les résultats de l'enquête TIC 2007 seront publiés dans le courant du mois de janvier 2009 sous forme de bulletin du Statec.

2. Informations complémentaires par domaine statistique

2.1 Statistiques structurelles d'entreprises

Impact du nouveau règlement SSE

Le nouveau règlement de base n° 295/2008 du Parlement européen et du Conseil relatif aux SSE a été adopté le 11 mars 2008 et sera appliqué à partir l'année de référence 2008. L'objectif de ce règlement était de consolider le paquet de

règlements antérieurs et de procéder à des simplifications tout en insérant des nouveaux domaines d'intérêt. Or, il s'en suit que la charge pour le STATEC et pour les déclarants risque d'augmenter de façon considérable.

Parmi les nouveautés figure l'exigence d'établir les tableaux statistiques suivant la NACE Rév.2 à partir de l'année 2008, et d'élargir le champ de couverture des transmissions de données aux branches d'activité de l'assainissement, de la gestion des déchets et de la dépollution ainsi qu'aux branches des activités cinématographiques et vidéo et celles liées aux activités de radio et de télévision.

Le règlement de 2008 comporte 9 modules spécifiques et un module flexible. Bien que chaque module engendre une charge supplémentaire du fait que les tableaux à transmettre seront plus volumineux et plus nombreux, c'est le module 8 qui pose un vrai défi, non seulement pour les entreprises, mais aussi pour le Statec.

En effet, le module 8 s'adressant aux entreprises prestataires de services vise à collecter, entre autres, le chiffre d'affaires par produit jusqu'au niveau 6 de la nomenclature des produits (CPA). Or, les questionnaires actuels ne permettent une ventilation du chiffre d'affaires que jusqu'au niveau 3. Sachant que cette information n'est pas disponible telle quelle dans les comptes des sociétés, la collecte de celle-ci engendrera des coûts supplémentaires aux entreprises concernées. Pour le STATEC, cette extension aura un impact critique sur toute la chaîne de production des SSE et posera également des défis en matière de traitement de la confidentialité.

Par ailleurs, le processus de production des statistiques sera alourdi par la publication simultanée des résultats 2008 dans les deux versions de la NACE.

Notons aussi, que le nouveau règlement exige la confection d'un rapport de qualité annuel par module, un autre élément nouveau à prendre en compte par l'unité C3.

Le module flexible, ajouté au règlement, engendrera quant à lui, la mise en œuvre d'une nouvelle enquête spécifique. Le STATEC envisage de participer à la première enquête menée sous le module flexible, qui vise à étudier l'accès au financement des entreprises du secteur non financier employant entre 10 et 249 salariés. Dans ce contexte, l'unité C3 prendra part à la task force communautaire "access to finance".

Production

Refonte de la chaîne de production des SSE

Vu les changements à entreprendre suite à la mise en œuvre du nouveau règlement SSE, l'unité C3 a déjà entamé la reprogrammation du traitement des données issues de l'enquête structurelle avec en parallèle la rédaction d'un document descriptif du nouveau processus de traitement.

Echantillonnage

Le champ de couverture des SSE a été élargi aux foyers pour personnes âgées et services d'aide à domicile. Cette activité ne relève pas du champ du règlement actuel relatif aux SSE, mais sert à satisfaire les besoins de l'unité C1 "Comptes nationaux".

Au niveau de la programmation, la procédure de constitution de l'échantillon relatif aux SSE a été optimisée.

Qualité des données d'enquête

L'unité C3 a continué d'investir des efforts dans la qualité des données de l'enquête structurelle auprès des entreprises.

Ainsi, une analyse des risques au niveau des données de l'enquête structurelle a été menée et implémentée sous la forme d'un mémoire de fin de stage rédigé par un agent de l'unité C3. L'objectif du mémoire était de démontrer l'utilité d'une analyse de risque dans l'évaluation de la qualité des statistiques communautaires. Dans le contexte de l'enquête structurelle, l'objectif de l'analyse de risque était de documenter la chaîne de production relative aux statistiques structurelles sur les entreprises tout en refocalisant l'environnement de validation de la qualité. Les résultats de cette l'analyse seront publiés dans le courant de l'année 2009.

D'autres travaux ayant trait à la qualité ont été:

- l'optimisation des outils d'analyse des données d'enquête et des résultats;
- l'organisation d'une formation interne de 4 jours en matière des pratiques et principes comptables des entreprises au Luxembourg.

Traitement de la confidentialité

Le traitement de la confidentialité avait été réorganisé en 2007. Initialement, les avantages de cette réorganisation n'étaient que d'ordre qualitatif (documentation, formalisation, changement d'approche). Pendant l'année 2008, l'unité C3 a enfin réussi à réduire le temps d'exécution des procédures de traitement de la confidentialité. De plus, le champ d'application des procédures a été élargi aux statistiques CIS et TIC, qui présentent notamment le risque de lien avec les SSE.

En outre, un collaborateur de l'unité a participé au projet européen "ESSNet on Statistical Disclosure Control". Ce projet vise, entre autre, à rapprocher le logiciel τ -Argus et le manuel de traitement de la confidentialité statistique des besoins des INS. Le projet sera achevé à la fin de l'année 2009.

2.2 Inward FATS

Une dérogation de deux ans dans le délai de transmission des statistiques Inward FATS a été accordée au Luxembourg, ce qui signifie que les premières statistiques en la matière porteront sur l'année de référence 2009 et seront fournies en août 2011.

Néanmoins, les travaux portant sur l'identification de l'UCI (Ultimate Controlling Unit – ultimes unités exerçant le contrôle) devront débiter le plus rapidement possible. En 2008, le terrain a été préparé par le biais de projets qui n'adresseront pas seulement les besoins des statistiques Inward FATS.

Rapport de qualité FATS Inward et FATS Outward

Dans le cadre d'une consultation écrite relative à un rapport de qualité pour FATS inward et FATS outward, l'unité C3 a envoyé ensemble avec l'unité D2 "Investissements directs étrangers" ses commentaires, qui ont reçu toute l'attention du groupe de travail européen dédié à l'établissement d'un rapport de qualité en matière de FATS. Ainsi, la majorité des points soulevés par le STATEC ont été implémentés dans la version révisée du rapport de qualité et ont contribué à réduire la charge administrative potentielle pour le STATEC. En outre, ce rapport de qualité servira de modèle pour le rapport de qualité à transmettre dans le cadre du nouveau règlement relatif aux SSE.

Contribution au projet "Eurogroups Register"

Ce projet, qui relève du champ de l'unité A4 "Répertoire des entreprises", vise à identifier les unités au Luxembourg qui sont contrôlées majoritairement par les têtes de groupe ayant leur siège au Luxembourg et à l'étranger. L'unité C3 a contribué au projet en produisant une liste des unités importantes qui sont potentiellement sous contrôle étranger. Le travail a consisté à croiser une multitude de sources statistiques internes et externes à l'unité C3. Cet exercice stimulera les discussions du groupe de travail "Groupes d'entreprises".

Constitution du groupe de travail "Groupes d'entreprises"

L'unité C3 a été chargée de la constitution du groupe de travail "Groupes d'entreprises". Le groupe de travail est composé de collaborateurs des unités du STATEC qui produisent des statistiques d'entreprises. Il s'est réuni pour la première fois à la fin de l'année 2008 et vise à remplir les objectifs suivants:

- définition commune du "groupe d'entreprises" et de "l'entreprise" dans les différentes enquêtes du STATEC;
- mise en place de méthodes d'identification des groupes d'entreprises et des entreprises;
- traitement cohérent des flux intragroupe;
- implémentation technique et pratique.

Participation à la task force communautaire "UCI"

Dans le même ordre d'idée de préparer le terrain des statistiques sur les filiales étrangères et d'alimenter les discussions du groupe de travail "groupe d'entreprises", l'unité C3 participera à la task force communautaire "UCI" relative aux ultimes unités exerçant le contrôle en février et avril 2009.

2.3 Statistiques agricoles

Vu l'absence prolongée du responsable des statistiques agricoles, le bulletin n'a pas pu être publié cette année. Les résultats préliminaires du recensement de l'agriculture au 15 mai 2008 ont eu un retard de diffusion d'environ deux mois par rapport au délai habituel. Toute l'équipe en charge habituellement du dépouillement de l'enquête structurelle a été mobilisée en vue de produire les résultats préliminaires. Cette action engendrera un retard certain dans la mise à disposition des SSE en 2009.

Côté simplification administrative, le STATEC collabore étroitement avec le SER en vue d'exploiter au maximum les données provenant de sources administratives et de faire face aux nouveaux règlements qui se préparent sur le plan européen de manière efficace.

2.4 Liste des principaux employeurs au Luxembourg au 1^{er} janvier

Le processus de production de la liste des principaux employeurs au Luxembourg, comprenant le nombre de personnes occupées au 1^{er} janvier et classés par taille des employeurs, a été modernisé en 2008.

Ces travaux ont consisté notamment à optimiser les procédures existantes et à automatiser en grande partie la gestion des procédures de suivi des rentrées et la production des fichiers destinés à la publication. L'option accordée aux déclarants de publier leurs unités en tant que groupe d'entreprises a été généralisée. Finalement, la publication a été pourvue d'une note méthodologique.

La modernisation a contribué à améliorer la qualité et le format de la liste ainsi que de diminuer les délais de traitement des données.

Unité C4: Statistiques à court terme, transports, tourisme

1. Bilan 2008

1.1 Rebasement des indices de l'activité et passage à la NACE rev2

En 2008, les travaux en relation avec le rebasement de tous les indices 'court terme' ont particulièrement marqué les agents de l'unité. Les dispositions réglementaires en vigueur (Règlement (EC) 1165/98 amendé) prévoient qu'un tel rebasement doit se faire tous les cinq ans. Parallèlement, le passage de la NACE rev1.1 vers la nouvelle NACE rev.2 a été planifié et organisé.

D'abord, une analyse méthodologique a été faite et les procédures de mise en œuvre de cet exercice ambitieux ont été fixées. Il s'agissait de garantir que les travaux se fassent conformément aux besoins et d'Eurostat et du Statec. A ceci s'ajoutent les problèmes statistiques engendrés par l'introduction en 2009 du statut unique dans le secteur privé et qui se traduit concrètement par des adaptations des enquêtes de l'activité, des masques de saisie des données, de la base des données et des programmes de calcul.

La base de données ICB2000 et les masques de saisie ont été changés. Les principaux volets des travaux se résument comme suit:

- introduction des schémas de pondérations selon les différentes versions de la NACE et les différentes années de base,
- définition des agrégats selon les différentes versions de la NACE,
- introduction d'un double codage des produits (deux versions de la PRODCOM) et des unités d'activité (deux versions de la NACE),
- adaptations spécifiques de l'affichage dans les masques de saisie,
- introduction de nouvelles variables dans les masques de saisie.

Ces travaux informatiques ont été entamés à la mi-juillet 2008. Les travaux se poursuivront au cours des premiers mois de 2009.

Les indices devront être calculés de trois manières différentes:

- selon la NACE rev.1.1 et sur base 100 en 2000 jusqu'au mois de référence décembre 2008;
- selon la NACE rev.2 et sur base 100 en 2005 à partir du mois de référence janvier 2009. Pour la réropolation des indices jusqu'en 2000, quatre programmes de calcul spéciaux en SPSS ont été écrits par l'unité C4. Ceux-ci garantissent le calcul et la transmission à Eurostat de tous les indices rétopolés prévus par le Règlement 'court terme';
- selon la NACE rev.1.1 et sur base 100 en 2005 à partir du mois de référence janvier 2009. Ces indices seront produits pour les besoins de l'unité 'Comptabilité nationale' jusqu'en 2011.

1.2 Indice des prix des services

Début 2008, le rapport final du prestataire de services Emprou sàrl en vue de la mise en œuvre de cette statistique à été remis. Ce rapport propose une méthodologie de collecte des données et le chargement de ces données dans une base de données Access. La méthode proposée a été analysée dès la remise du rapport, tous les questionnaires modèles, propres à chaque entreprise, ont été élaborés et l'envoi ainsi que le chargement des questionnaires sont devenus assez aisés et nécessitent de moins en moins de temps et de rectifications.

Des visites d'entreprises au cours de l'année ont permis d'augmenter le nombre de répondants réguliers, il reste néanmoins certaines branches d'activité qui posent des problèmes (charge administrative, difficultés spécifiques à certaines entreprises, etc.).

Les questionnaires électroniques ont été créés et fonctionnent en interaction avec une base de données. Un premier essai de calcul d'indices a été fait sur la base des données concernant les activités de nettoyage.

Les travaux de mise en œuvre de l'indice continueront comme prévu en 2009 et resteront un objectif stratégique de l'unité.

1.3 Statistiques du tourisme

Le 24 juin 2008, la nouvelle loi sur le contrôle des voyageurs dans les établissements d'hébergement a été promulguée. Le Statec participe au groupe de travail ayant comme objet la mise en œuvre de la loi et qui regroupe encore les professionnels du tourisme, le département 'tourisme' du ministère des Classes moyennes et du Logement, la Police grand-ducale et le Centre informatique de l'Etat. La loi prévoit entre autres pour les établissements hôteliers de dix chambres ou plus ainsi que pour les campings de trente-cinq emplacements et plus l'obligation d'utiliser des fiches d'hébergement électroniques. A moyen terme, (le règlement grand-ducal y relatif faisant encore défaut) ceci devrait permettre à réduire substantiellement les travaux de saisie et à raccourcir ainsi les délais de publication des résultats. Notons quand-même qu'une période de transition de deux années est prévue dans le projet de règlement.

En 2008, un règlement communautaire remplaçant la Directive 95/57 a été en discussion et a été mis sur la voie législative pour être adopté en 2009. Celui-ci n'introduira que de mineurs changements en relation avec le tourisme entrant n'entraînera aucune augmentation de la charge administrative des hébergeurs.

Notons également qu'en 2008, le second volet de l'étude de faisabilité de comptes satellites du tourisme a été réalisé par le prestataire GWS. Ce projet, qui entre dans le domaine des comptes nationaux, a été suivi de près par les unités C1 et C4.

1.4 Publications

En 2008, C4 a produit deux bulletins du Statec:

- Nouvelles immatriculations en 2007 et parc automobile au 1.1.2008
- Statistiques d'hébergement 2005-2007

1.5 Autres travaux réalisés en 2008

En outre, l'unité C4 a réalisé les travaux suivants:

- Statistiques mensuelles de l'activité dans l'industrie et la construction;
- Indice des prix à la production des produits industriels;
- Indice des prix à l'importation (dans le cadre d'un échantillon européen);
- Collaboration à la production des indices dans le commerce de détail et les autres services;
- Enquêtes de conjoncture harmonisées au niveau européen (industrie, construction, investissements);

- Enquêtes de conjoncture dans le commerce de détail et les autres services (en collaboration avec la Chambre de Commerce);
- Statistiques sur les transports routiers de marchandises et coordination d'autres statistiques des transports;
- Statistiques des immatriculations de voitures;
- Statistiques d'hébergement touristique.

Au cours de cette même année, l'unité C4 a représenté le Statec à une multitude de réunions comme p.ex.:

- Groupe de travail 'Mise en œuvre des statistiques à court terme' d'Eurostat;
- Séminaire sur les prix des services d'Eurostat;
- Groupe de travail des experts des statistiques à court terme de l'OCDE;
- Groupe de travail des enquêtes de conjoncture harmonisées de la DG ECFIN;
- Groupe de travail 'Traffic routier' d'Eurostat;
- Groupe de travail des statistiques des transports de l'UNECE;
- Comité coordinateur des statistiques des transports CCST d'Eurostat;
- Groupe de travail sur les statistiques du tourisme d'Eurostat;
- 9^e forum international sur les statistiques du tourisme de l'OCDE/UNWTO/Eurostat.

Division D – Statistiques économiques extérieures

Unité D1 - Commerce extérieur

1. Mission légale: production et diffusion des statistiques du commerce extérieur conformément aux règlements communautaires

Après la consolidation des systèmes de collecte Intrastat et Extrastat, l'attention de la Commission européenne s'oriente dorénavant vers la qualité de l'information statistique produite et son évaluation selon des indicateurs communs. Ces derniers font référence à:

- la pertinence des concepts statistiques,
- la précision des estimations,
- la ponctualité dans la transmission et la diffusion des résultats,
- l'accessibilité et la clarté de l'information,
- la comparabilité des statistiques dans l'espace et dans le temps,
- la cohérence avec les informations disponibles dans d'autres statistiques ou
- l'exhaustivité des statistiques.

En général, les statistiques du commerce extérieur du Luxembourg sont établies selon la méthodologie prescrite (pertinence des concepts statistiques) et fournies dans les délais requis (ponctualité dans la transmission et la diffusion des résultats).

Des progrès sont néanmoins à réaliser dans les domaines de:

- la précision des estimations (taux de réponse tardive élevé)
- l'accessibilité et la clarté de l'information (développement de l'assistance fournie aux utilisateurs par la mise à leur disposition d'études et de publications)
- la comparabilité des statistiques dans l'espace (asymétries avec une partie des pays partenaires)

Des progrès rapides et substantiels au niveau de la qualité ne se laissent toutefois pas réaliser avec la dotation actuelle en personnel qualifié de l'unité D1.

2. Migration vers les nouvelles applications de collecte, de production, d'analyse et de publication du commerce extérieur (tests d'intégration et d'acceptance)

Etat du projet: partiellement clôturé

Suite à la formation du personnel à l'outil d'analyse "Business Objects" (BO) en mai 2008, les travaux quotidiens avec l'application ont permis d'optimiser et d'enrichir l'univers BO. Par exemple, la nomenclature des marchandises p60ecpa3 utilisée par la Division C dans ses analyses a été ajoutée à l'univers. La mise en production du nouvel univers BO a eu lieu au mois de novembre.

Des tests intensifs au processus de production Intrastat ont conduit à une série de rectifications. Comme les travaux BO ont entraîné des modifications à la table des faits, l'application de production a également dû être adaptée. Les tests d'acceptance ont été clôturés à la fin du mois d'octobre.

La migration vers les nouvelles applications de collecte (Power Builder) débutera en janvier 2009.

Rappelons que ni l'unité A2 ni l'unité D1 ne disposent des ressources humaines nécessaires pour assurer un travail continu au projet.

3. Mise en production au plan national d'une version "sécurisée" de l'outil de collecte communautaire IWF (Intrastat Web Form)

Etat du projet: abandon du projet

En 2004, la Commission européenne a lancé un projet communautaire visant à développer en sous-traitance un outil de collecte basé sur les technologies Internet. L'IWF avait pour objet de diminuer la charge administrative des PME en leur offrant un outil de collecte à technologies modernes et de réduire ainsi sensiblement la part des déclarations-papier transmises au Statec.

Les travaux de développement ont été coordonnés et financés par la Commission européenne. Dans le cadre de ce projet, le Luxembourg s'est proposé de tester

l'application dans son environnement local. Le premier prototype a été installé au Statec en mars 2005. Une dizaine de versions ont été générées depuis lors.

Finalement, des résultats insatisfaisants en matière de sécurité et de stabilité de l'application ont amené le Statec à abandonner le projet en automne 2008 et de s'orienter vers une alternative plus prometteuse, le projet IDEP.WEB.

4. Etude sur des seuils d'exemption sectoriels

Etat du projet: clôturé

Une étude récente de la Commission européenne a révélé qu'une hausse des seuils d'exemption conduit à une perte d'information parfois substantielle au niveau détaillé et que cette perte est généralement plus prononcée pour les petites économies. Le seuil d'exemption est un seuil en valeur annuelle des échanges intracommunautaires en deçà desquels les entreprises sont dispensées de fournir des informations Intrastat.

Dans le cadre d'un projet subventionné par la Commission européenne, l'unité D1 a réalisé une étude sur les seuils d'exemption sectoriels (seuils par secteur d'activité). Dans l'hypothèse d'une hausse des seuils d'exemption, l'unité D1 a étudié la question si des seuils sectoriels peuvent amoindrir l'effet négatif (perte de qualité) de la simplification.

5. Statistiques du commerce extérieur ventilées par caractéristiques d'entreprises de l'année 2005

Etat du projet: clôturé

L'unité D1 participe à l'exercice annuel de la Commission européenne qui consiste à croiser les informations du commerce extérieur (concept communautaire) avec celles du répertoire des entreprises (secteur d'activité, taille d'entreprise).

Ces statistiques par caractéristiques d'entreprises fournissent des informations complémentaires sur la structure du commerce extérieur du Luxembourg. Il en sort de l'étude que 73% des importations et 62% des exportations du Luxembourg ont été réalisées par des entreprises dont la taille n'excède pas les 250 salariés.

Unité D2: Investissements directs étrangers

1. Production de données

Les travaux de production de données découlant du règlement (CE) N°184/2005 ont sensiblement augmenté la charge de travail de l'unité. Tous ces travaux ont été accomplis dans les délais prévus et comprennent:

- *Obligation communautaire: Production des statistiques IDE 2006 et révision des statistiques IDE 2005*

Les contretemps dans un important dossier au niveau de l'enquête IDE avaient suscité un certain retard dans les travaux de production au premier semestre. La production des statistiques IDE 2006 et la révision des statistiques IDE 2005 ont encore été réalisées sur base de l'ancien système de production. Néanmoins, la nouvelle base de données a été mise en place au 2^e semestre. La reprogrammation des programmes d'exploitation et de production des données a commencé en fin d'année et sera continuée en 2009.

- *Obligation communautaire: Lancement et gestion de l'enquête IDE 2007 et redressement des réponses incomplètes*

L'enquête IDE 2007 a été lancée comme prévu avec l'expédition des questionnaires en avril 2008 en raison des délais de livraison plus contraignants imposés par le règlement (CE) N°184/2005. Les délais pour la mise place de la nouvelle base de donnée ont ajourné les travaux de saisie ainsi que le redressement des réponses incomplètes. La procédure contentieuse a été entamée en fin d'année pour les non-réponses et à ce stade il reste encore des dossiers à traiter. L'enquête IDE 2007 sera vraisemblablement dénouée, comme prévu, au cours du premier trimestre 2009.

- *Obligation communautaire: Stocks IDE pour Eurostat*

L'obligation statistique (règlement (CE) N°184/2005) la plus vaste découlait des requêtes d'Eurostat dans le cadre du fascicule "Vademecum". Cette année, nous avons réussi à préparer également des données sur les autres capitaux ainsi que sur l'activité économique du non-résident. Les données ont été préparées en format "Gesmes" en vue de leur transmission électronique via Edamis. Ces fichiers ont également fait l'objet d'une transmission à l'OCDE.

- *Obligation communautaire: Stocks IDE pour la PEG (BCL)*

L'obligation statistique (règlement (CE) N°184/2005) pour la production des données relative à notre contribution à la Position Extérieure Globale (PEG) établie par la Banque Centrale du Luxembourg pour compte de la Banque Centrale Européenne comprenait entre autres des estimations pour l'année 2007. Toutes ces données ont également été transmises à Eurostat.

- *Obligation communautaire: Bénéfices réinvestis*

Le tableau sur les bénéfices réinvestis est produit sur demande pour les besoins de la Balance des paiements et de la Comptabilité nationale (compte du reste du monde) dans le cadre du règlement (CE) N°184/2005 du Parlement Européen et du Conseil. Ce tableau est élaboré à partir d'une multitude de sources et intègre des procédures de calcul relativement complexes au niveau des données bancaires. Les chiffres relatifs aux années les plus récentes sont estimés du fait que ces données ne sont pas encore disponibles au niveau de l'enquête.

- *Publication de la nouvelle série statistique IDE 1995-2006*

Les tableaux en format Beyond ont été mis à jour et publiés au portail statistique. Tous nos tableaux statistiques sont disponibles en langues française, allemande et anglaise.

L'unité D2 a encore répondu aux demandes de données de l'OCDE (FDI trends, Vademecum). En 2008, nous n'étions malheureusement pas en mesure de satisfaire toutes les demandes de l'OCDE par un manque de ressources.

Les demandes d'informations de la CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement) en vue de la publication du "World Investment Report" et du "World Investment Directory" ont aussi été prises en charge par notre unité.

Comme d'habitude, nous avons encore traité les requêtes d'information régulières sur les investissements directs étrangers de la part d'ambassades, d'instituts spécialisés, de ministères, d'universités, d'étudiants, etc.

2. Travaux d'analyse

Enquête IDE du Statec

Les travaux d'analyse et de contrôle des données brutes sont déterminants pour la bonne qualité des données statistiques finales et englobent des vérifications et contrôles de vraisemblance sur les données brutes telles que transmises par les déclarants sur nos questionnaires. La durée de ces travaux est tributaire de la volonté de coopération des entreprises et du volume (imprévisible) des redressements à faire. Sur base du règlement (CE) N°184/2005, nous étions amenés à étendre le champ de contrôle à l'activité du non-résident et aux positions de prêts (autres capitaux).

Environ un tiers des réponses sont incomplètes et/ou inexactes et nécessitent au moins deux interventions supplémentaires (par téléphone et/ou courrier) en dehors de la procédure des rappels habituelle. Les entreprises expliquent leurs manquements essentiellement par:

- une visibilité brouillée de leur propre structure d'entreprise du fait de l'existence de sociétés à vocation spéciale (SPE = Special Purpose Entities, i.e. holding, soparfi)
- la forme juridique de leur société, qui est celle d'une société *anonyme* (i.e. actions sont au *porteur*)
- un accès limité aux informations demandées et/ou des qualifications insuffisantes de la personne en charge de l'enquête pour fournir une réponse convenable
- des retards dans l'établissement des comptes annuels
- un refus de coopération d'une société affiliée étrangère invoquant les intérêts minoritaires (<50%)

A cela s'ajoute que les mutations fréquentes et la complexité accrue des structures de participations des entreprises (i.e. ArcelorMittal, RTLgroup) demandent un travail de contrôle plus long ainsi que de nombreuses interventions répétées auprès des déclarants. A titre d'exemple, le périmètre de consolidation du groupe ArcelorMittal à lui seul a augmenté de 536 à 1.201 sociétés entre 2006 et 2007. Ce phénomène de la globalisation génère une augmentation proportionnelle de la charge de travail au niveau de la collecte.

L'unité D2 gère en outre une bibliothèque de rapports annuels fournis par les déclarants à des fins de contrôle des données transmises. Désormais, une grande partie de ces informations sont disponibles sous forme électronique sur le portail du registre de commerce, ce qui fait que notre bibliothèque sera probablement supprimée, engendrant en conséquence une réduction de la charge administrative pour les déclarants.

Enquête IDE de la BCL

Les données sur les investissements directs étrangers réalisés par les établissements bancaires ont été transmises par la Banque Centrale du Luxembourg au Statec. Nous avons analysé et contrôlé ces données et les questions soulevées ont été évacuées en coopération avec la BCL sur base d'un document de travail élaboré par nos soins. Les données bancaires ont finalement été intégrées dans les tableaux statistiques sur les IDE.

3. Autres travaux

- *Qualité et cohérence: Travaux d'harmonisation des résultats stocks/flux*

Nous avons continué nos efforts d'harmonisation des résultats entre les flux repris dans la balance des paiements et les stocks d'investissements directs étrangers dans le cadre des exigences en matière de qualité et de cohérence prescrites par le règlement (CE) N°184/2005.

- *Réorganisation de notre base de données*

La réorganisation fondamentale de notre base de données s'était inscrite dans le cadre de la double exigence de la qualité des statistiques et de la rapidité de production requise dans le cadre du nouveau règlement (CE) N°184/2005. Les travaux avaient démarré en 2007 avec l'appui de l'unité A2 – Informatique et ont été poursuivis au cours de l'année 2008. La nouvelle base est opérationnelle depuis le 3^e trimestre 2008 et nous devons encore adapter certaines fonctionnalités de l'outil aux besoins spécifiques de l'unité ("fine-tuning"). L'exploitation de la nouvelle base à des fins de consultation et de production de données est reportée en 2009.

- *Participation au groupe de travail de l'OCDE*

Dans le cadre du "WGIIS - Working group on international investment statistics", l'OCDE a sollicité l'unité D2 pour préparer un document sur le traitement national des entités à vocation spéciale (SPEs) dans le cadre des statistiques IDE. Le document fut d'abord discuté dans un sous-groupe de l'OCDE avant d'être présenté en plénière au WGIIS en octobre 2008.

Unité D3: Balance des paiements - collecte

1. Simplification administrative

1.1 Seuil de déclaration

Par souci de limiter, dans la mesure du possible, la charge de collecte reposant sur les établissements de crédit et de permettre l'automatisation des procédures de déboucement des paiements qui s'impose par l'introduction de SEPA (Single European Payment Area), la Banque centrale du Luxembourg et le STATEC ont relevé, à partir du 1^{er} juillet 2008, le seuil d'exemption de déclaration de EUR 12.500.- à EUR 50.000.- pour les paiements exécutés pour compte de la clientèle.

1.2 Déclaration simplifiée

Conformément au plan d'action pour la simplification administrative, la contribution effective de différents déclarants directs a été mise en relation avec les résultats globaux de la statistique de la balance des paiements. En conséquence, certaines entreprises, dont les transactions internationales sont de moindre envergure ont été dispensées totalement respectivement partiellement des formalités à remplir chaque mois sous la condition d'une reprise de la transmission de données en cas d'augmentation soutenue du volume des opérations traitées avec l'étranger.

2. Compensation de la perte de données

Le système actuel de collecte du Luxembourg qui est basé entre autres sur les règlements bancaires a été affecté par le relèvement, à partir du mois de juillet 2008, du seuil de déclaration à EUR 50.000.- pour les paiements réalisés par les établissements de crédit pour compte de leur clientèle résidente. Ainsi, une étude a été réalisée conjointement avec l'unité D4 afin d'analyser les effets possibles sur les résultats c.à.d. la perte en informations statistiques ainsi que la disponibilité d'autres sources de données utiles. Dans ce cadre, une procédure a été élaborée visant à combler à très court terme, la perte en informations due au relèvement du seuil de déclaration. La solidité de cette procédure sera soumise en l'an 2009 à une nouvelle évaluation qui sera réalisée moyennant recours à des données plus récentes.

3. Publication d'un bulletin

L'unité D3 a participé à la rédaction d'un bulletin sur la balance des paiements du Luxembourg qui a été publié au mois de juin 2008.

4. Adaptation des procédures d'estimation

La procédure d'estimation des impôts retenus sur la rémunération des salariés frontaliers a été adaptée suite à la révision des barèmes et à l'abolition de la modération d'impôt pour enfants à charge à partir de l'année 2008.

La procédure d'estimation des transferts sociaux en faveur des non-résidents a été adaptée suite à l'introduction à partir de l'année 2008 d'un bonus fiscal alloué aux familles avec enfants à charge.

Des recherches ont été entreprises en coopération avec l'unité C1 afin de pouvoir améliorer les procédures d'estimation mensuelle et trimestrielle des résultats concernant les opérations d'assurances maritimes et de réassurances. Toutefois, comme les données administratives mises à disposition ne sont pas assez détaillées, les procédures n'ont pas pu être adaptées.

5. La déclaration directe générale

La promotion du régime de la déclaration directe générale (DDG c.à.d. notification directe mensuelle par les entreprises au Statec de toutes leurs transactions internationales) a été poursuivie. La transmission directe par les entreprises se substitue alors à la collecte via le secteur bancaire. Cette promotion est surtout menée auprès des grandes entreprises entre autres pour préparer la transition vers un nouveau système de collecte. Au cours de l'année 2008 trois sociétés ont opté pour ce régime et d'autres ont été encouragées de préparer le passage. Cette action est accompagnée par des visites sur place et donne lieu dans maints cas à une réduction de la charge déclarative normale pour les entreprises par l'élaboration en commun de modalités de déclaration alternatives ou par recours à des données facilement accessibles et transmissibles.

Unité D4: Balance des paiements - production

1. Production de résultats

L'objectif premier de l'unité est la production⁵ et la publication de résultats. Ainsi il faut mentionner que les 20 échéances différentes découlant d'obligations internationales ont toutes été respectées, de même que les prescriptions en matière de forme de transmission.

2. Nouveau seuil de déclaration

La compilation de la balance des paiements repose pour partie sur les déclarations émanant des banques locales qui notifient aux compilateurs le détail des paiements extérieurs réalisés pour compte de la clientèle résidente. Toutefois cette obligation statistique ne s'appliquait qu'aux paiements dépassant le montant d'EUR 12.500.-. En effet, dans le contexte de l'automatisation des procédures de déblocement des paiements qui s'impose par suite de l'introduction de SEPA ("Single European Payment Area"), le relèvement dudit seuil à EUR 50.000.- est intervenu au premier juillet 2008, ce qui a entraîné une perte d'informations issues de la collecte bancaire. Une procédure a été développée (notamment par régression des séries temporelles existantes) pour combler la lacune occasionnée par le relèvement du seuil (dans l'attente de la migration à l'horizon 2012 du système déclaratif des banques agissant pour compte de leur clientèle résidente vers un système de déclaration directe par les entreprises, complété par des enquêtes).

⁵ Les obligations communautaires dans ce domaine sont reprises au règlement (CE) N° 184/2005, lui-même adapté par les règlements (CE) N° 601/2006 et 602/2006, ainsi que dans la l'Orientation BCE/2007/3 et la Recommandation BCE/2007/4.

3. Nouveau système de collecte à moyen terme

L'abandon obligatoire à moyen terme du système de collecte reposant sur la communication par les banques des informations statistiques relatives aux paiements extérieurs réalisés par la clientèle résidente entraînera une migration vers d'autres sources d'informations, en ce compris des sources administratives, la déclaration directe et un système d'enquête. Les procédures de collecte, d'estimation et de compilation sont à revoir dans leur ensemble. Dans ce contexte différents scénarii ont été examinés (en collaboration étroite avec l'unité D3, et, concernant certains aspects, avec la Banque centrale du Luxembourg). Par ailleurs, un contrat de services vient d'être conclu avec un expert allemand dans le but de la mise en place d'une enquête concernant le recensement des échanges extérieurs de services du Luxembourg.

4. Publications

En juin 2008 le bulletin 4/2008 ("La balance courante du Luxembourg de 2002 à 2007 – analyse des principales composantes et par pays") a été publié. Le bulletin 1/2008 reprend les résultats d'une enquête réalisée conjointement par le Statec et le CEPS/INSTEAD au sujet des "dépenses des salariés frontaliers au Luxembourg en 2007". S'ajoutent à ces publications la production trimestrielle de l'indicateur rapide série N et diverses autres contributions (note de conjoncture).

5. Compte reste du monde

En ce qui concerne la confrontation des résultats "balance courante" et "compte reste du monde" - établis, pour partie, sur des sources et des traitements statistiques différents - il n'y a pas eu de progrès notables. S'il est vrai que les concepts de base "balance de paiements" et "comptabilité nationale" se rapprochent, il n'est pas moins vrai que, pour presque toutes les rubriques, des différences méthodologiques subsistent - méthodologies de référence qui de surcroît sont actuellement sous révision au plan international. Par ailleurs, il est prévu que différents résultats "compte reste du monde" seront tout simplement repris en balance des paiements (après ajout d'une ventilation géographique mensuelle). Ceci est vrai e.a. pour l'"ajustement pour variation des droits des ménages sur les fonds de pension" de même que pour les SIFIM (services d'intermédiation financière indirectement mesurés) dont l'intégration dans la balance des paiements est obligatoire pour le quatrième trimestre 2008 à produire en mars 2009.

6. Questionnaires

Le "quality report", l'estimation (pour compte de la BCE) de données trimestrielles concernant l'utilisation de l'euro comme moyen de paiement dans les échanges de biens et le commerce international de service, de même que bien d'autres questionnaires concernant e.a. la fourniture de résultats spécifiques, la description des méthodes de collecte et d'estimation, la communication des plans d'actions futures etc. ont été transmis dans les délais aux organisations européennes.

7. Asymétries

L'examen des asymétries avec les principaux pays partenaires s'est poursuivi en 2008. Dans le contexte de la compilation des balances des paiements par zones (établis par les organisations européennes sur base des contributions nationales) il est indiqué d'éliminer au maximum les incohérences entre les différentes balances des Etats membres. Le Luxembourg a participé à un échange (avec le Royaume-Uni et les Pays-Bas sous la supervision d'Eurostat) de données nominatives (source Mémorial C) dans le domaine des flux d'investissements directs afin d'étudier et de réduire les asymétries existantes. Il n'y a pas eu de progrès pour d'autres rubriques de la balance des paiements.

8. E-commerce

Une analyse des transactions transfrontalières découlant de l'e-commerce a été entamée. Cependant des problèmes d'interprétation subsistent sur un premier fichier-test récemment mis à disposition par la société de clearing.

9. Nouvelle économie

L'implantation (et le départ) de multinationales de la nouvelle économie (technologies de l'information, de la communication), dont l'activité est tournée essentiellement vers l'étranger, nécessite un suivi régulier de ce secteur dans le cadre de l'établissement des statistiques sur le commerce international de services en général, et pour l'établissement de la balance des paiements technologiques en particulier.

10. Etudiants

L'unité a accueilli pendant 3 mois un étudiant lui permettant de réaliser son mémoire de stage dans le cadre du master 2; le travail portait sur "les envois de fonds des travailleurs dans le cadre de la balance des paiements". Un autre étudiant a réalisé un travail concernant la détection et la correction de valeurs aberrantes dans un fichier de source administrative par application de la méthode Hidiroglou-Berthelot.

Etudes et rapports réalisés en 2008 par la division D

- Bulletin (n° 4/2008) sur la balance des paiements du Luxembourg
- Bulletin (n° 1/2008) sur les dépenses des salariés frontaliers
- Indicateurs rapides séries H et N
- Autres contributions (e. a. à la NDC et au Kaleidoscope)

Abréviations, Acronymes

ABBL	Association des Banques et Banquiers, Luxembourg
ADEM	Administration de l'emploi (Luxembourg)
AES	Adult Education Survey
AFES	Association des Fonctionnaires et Employés du STATEC
ARIMA	AutoRegressive Integrated Moving Average
ASSEP	Association d'épargne-pension
BCE	Banque Centrale Européenne
BCL	Banque Centrale du Luxembourg
BDP	Balance des Paiements
BIT	Bureau International du Travail
BNB	Banque Nationale de Belgique
BNL	Bibliothèque Nationale de Luxembourg
CAF	Common Assessment Framework (Cadre d'Auto-évaluation des Fonctions Publiques)
CAF/FAB	Coût, Assurances et Fret / Franco à Bord
CAPI	Computer Assisted Personal Interviews
CAPW	Centre Administratif Pierre Werner
CAT	Contrat d'Auxiliaire Temporaire (mesure pour l'emploi de l'ADEM pour les jeunes)
CCSS	Centre commun de la sécurité sociale
CdB	Centrale des Bilans
CE	Commission Européenne
CEPS/Instead	Centre d'Études de Populations, de Pauvreté et de Politiques
CER	Commission d'Economies et de Rationalisation
CES	Conseil Economique et Social
CI	Consommation Intermédiaire
CIE	Centre Informatique de l'Etat
CIS	Community Innovation Survey
CISS	Centre Informatique de la Sécurité Sociale
CITP	Classification Internationale Type des Professions
CMO	Coût de la Main d'œuvre
CMS	Content Management System
CN	Comptes Nationaux / Comptabilité Nationale
CNC	Commission des normes comptables
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
CNSAE	Comité National pour la Simplification Administrative
COFOG	Classification des fonctions des administrations publiques
COICOP	Nomenclature des fonctions de la consommation individuelle – Nations Unies; OCDE
CPA	Classification des Produits associés aux Activités
CPE	Comité de Politique Economique
CREA	Centre de Recherche en Économie Appliquée (Université de Luxembourg)

CRP-HT	Centre de Recherche Publique Henri Tudor
CSSF	Commission de Surveillance du Secteur Financier
CVTS	Continuing Vocational Training Survey
DCF	Dépense de Consommation Finale
DDG	Déclaration Directe Générale
DG ECFIN	Directorate General for Economic and Financial Affairs
DIRD	Dépense Intérieure brute de Recherche et Développement expérimental
DRP	Disaster Recovery Plan
EBM	Enquête permanente sur les Budgets des Ménages
ECCBSO	European Central Committee of balance Sheet Data Offices
ECHP	European Community Household Panel
EcoMod	Global Economic Modeling Network
EDP	Excessive Deficit Procedure
EFC	Economic and Financial Committee
EFT	Enquête sur les forces de travail
EHS	European Household Surveys
EPC	Economic Policy Committee
ESS	Enquête sur la Structure des Salaires
ETI	Europäisches Tourismus Institut
ETL	Extraction/Transformation/Loading
ETTS	European Household Surveys
EUROFARM	Enquête communautaire sur la structure des exploitations agricoles
Eurostat	Office statistique des Communautés européennes (OSCE)
EU-SILC	European Survey on Income and Living Conditions
FATS	Foreign Affiliate Trade Statistics
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FDI	Foreign Direct Investment
FMI	Fonds Monétaire International
FNR	Fond National de la Recherche
GAAP	Generally Accepted Accounting Principles
Gb	Giga-bytes
GOD	Graph of Dataflow
GT	Groupe de Travail
HMS	Horaire Mobile STATEC
ICT	Indice trimestriel du Coût du Travail
IDB	Investissements Directs Banques
IDD	Indicateur de Développement Durable
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
IFRS	International Financial Reporting Standards
IGF	Inspection Générale des Finances
IGSS	Inspection Générale de la Sécurité Sociale
IISI	Institut International du fer et de l'acier
ILR	Institut Luxembourgeois de Régulation
ILRES	Institut Luxembourgeois de Recherches Sociales et d'Etudes de Marché
IMD	International Institute for Management and Development
INAP	Institut National d'Administration Publique (Institut de formation de la Fonction Publique)

INS	Institut National de la Statistique
INSEE	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques en France
IPC	Indice des Prix à la Consommation
IPCH	Indice des Prix à la Consommation Harmonisés
IPCN	Indice des Prix à la Consommation National
IPI	Indice de Production Industrielle
IPPI	Indice des Prix à la Production des Produits Industriels
IUIL	Institut Universitaire International du Luxembourg
IVU	Indice des Valeurs Unitaires
IWF	Intrastat Web Forms
JVS	Job Vacancy Statistics
LIS	Luxembourg Income Study
LuxMod	Modèle d'équilibre général pour le Luxembourg
MacSim	Maquette de simulation multi-pays
MEGC	Modèle d'Equilibre Général Calculable
MFPPA	ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative
MODUX	Modèle économétrique du STATEC
NACE	Nomenclature générale des Activités économiques dans les Communautés Européennes
NACELUX	Nomenclature générale des Activités économiques pour le Luxembourg
NDC	Note De Conjoncture
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
NUTS	Nomenclature d'unités territoriales statistiques
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OCRA	Office Commercial du Ravitaillement
OFCE	Observatoire Français des Conjonctures Economiques
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OOH	Owner Occupied Housing
OPC	Organismes de Placement Collectif
PC	Personal Computer
PCN	Plan Comptable Normalisé
PCMN	Plan Comptable Minimum Normalisé
PEG	Position Extérieure Globale
PPP	Public Private Partnership
PSELL	Panel socio-économique "Liewen zu Lëtzebuerg"
PSF	Professionnels du Secteur Financier
QPF	Quality of Public Finances
RCSL	Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg
RGD	Règlement Grand-Ducal
RGPP	Répertoire Général des Personnes Physiques
RNB	Revenu National Brut
RP	Recensement de la Population
SAS	Statistical Analysis System
SBS	Structural Business Statistics
SCN	Système de comptabilité nationale des Nations Unies
SDDS	Special Data Dissemination Standard

SDMX	Special Data and Metadata Exchange
SEC95	Système européen harmonisé de comptes nationaux
SEE	Statistiques économiques extérieures
SEPCAV	Société d'épargne-pension à capital variable
SIFIM	Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés
SIGEP	Système Intégré de Gestion du Personnel
SIP	Service Information et Presse
SNAS	Service National d'Action Sociale
SPE	Special Purpose Entities
SQL	Structured Query Language
SSE	Statistiques Structurelles d'Entreprises
STATEC	Service central de la statistique et des études économiques (Luxembourg)
SVG	Scalable Vector Graphics
TES	Tableaux Entrées-Sorties systématiques
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TUS	Time Use Surveys
UAE	Unité d'Activité Economique
UE	Union européenne
UEBL	Union Economique Belgo-Luxembourgeoise
UEM	Union Economique et Monétaire
ULB	Université libre de Bruxelles
UNECE	United Nations Economic Commission for Europe
WG	Working Group
WP	Working Paper
XBRL	eXtensible Business Reporting Language (standard servant à communiquer des données financières)